

LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

— LA FSCF OEUVRE POUR —
LA SANTÉ & LE BIEN-ÊTRE

DOSSIER SPORT-SANTÉ
ATOUTFORM'

FORMATION
Le séminaire
des formateurs 2015

INTERVIEW
Thierry Brillard,
Secrétaire d'Etat
aux Sports



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

La fédération sport et culture.

01
EDITO02
LES ÉCHOS

- Les événements sportifs et culturels des derniers mois, 3 questions à l'agenda et le carnet

08
DEVELOPPEMENT DURABLE

- Accompagner les structures

09
PORTRAIT

- Entretien avec Thierry Braillard

10
VIE FÉDÉRALE

- SoLeader 2016

12
VIE ASSOCIATIVE

- Le cirque à la Cartusienne
- La reconnaissance aux bénévoles

16
DOSSIER

- ATOUTFORM', le programme phare sport-santé de la FSCF

20
FORMATION

- Le séminaire des formateurs 2015
- La formation de formateur

23
JURIDIQUE

- Actualités des réformes du monde associatif

24
HANDICAP

- Opération Gagnons Rio !

26
MOUVEMENT SPORTIF

- Paris 2024
- L'organisation du Sport en France aux 19 et 20ème siècles)

30
HISTOIRE

- Hommage à Charles Simon

BOUGER,
C'EST NOTRE SANTÉ !

CHARLES AGENET
médecin fédéral

Les effets bénéfiques des activités physiques et sportives sur la santé sont connus depuis l'Antiquité. L'activité physique évolue en même temps que la société. Cependant, l'exercice physique est de moins en moins associé aux activités professionnelles et aux déplacements de la vie quotidienne.

Notre société est de plus en plus sédentaire, il faut réagir, donner un but à notre activité physique, se prendre en charge. Doit-on attendre la prescription médicale ? Il faut anticiper cette prescription d'activité physique et/ou sportive comme thérapie non médicamenteuse, Sport sur ordonnance. Nous ne sommes pas tous malades !

L'Etat conseille de bouger pour préserver ou améliorer notre santé. En 2012, les ministres des Sports et de la Santé ont présenté en commun le plan d'action en faveur de l'activité physique et sportive comme facteur de santé. Nous sommes tous concernés. Son rôle bénéfique conditionne l'avenir de chacun, sa longévité, son bien-être.

L'activité physique est tout ce qui nous fait bouger. Cela commence à la maison, se continue au travail et dans nos loisirs. Son bénéfice repose sur sa durée et son intensité. Mais attention, l'abus d'activité physique et sportive peut nuire à la santé. Les bénéfices ne doivent pas faire oublier les risques.

Pour accompagner les publics, le Programme National Nutrition Santé précise le cadre dans lequel l'activité physique et sportive est bénéfique tant pour les personnes en bonne santé que pour celles atteintes de maladies chroniques ou de handicaps.

Par ses activités la FSCF répond à cette nécessité d'un cadre adapté.

Notre fédération porte une attention particulière à la santé et au sport-santé au sein de son projet de développement avec l'appui de la commission "Santé, Bien-Être, Mieux-Être". En ce sens, le développement du programme fédéral ATOUTFORM' illustre bien son engagement. Ses trois thématiques (ATOUT+, FORM+ et BOUGE+) sont adaptées au projet Sport-santé de l'Etat et au Programme national nutrition santé. Bougez-vous la santé !

Ce numéro sera donc l'occasion de revenir sur le développement au niveau fédéral du programme ATOUTFORM'. De plus, les lecteurs sont invités à découvrir ou redécouvrir le séjour SoLeader, le séminaire des formateurs ou encore l'opération *gagnons Rio* mise en place par la fédération française handisport. Un regard sur l'organisation du sport en France ainsi qu'une interview du secrétaire d'Etat aux Sports, Thierry Braillard dans le cadre de la COP 21 sont également au programme. Enfin, quelques pages sont dédiées à Charles Simon, dirigeant fédéral historique de la FSCF, en cette année anniversaire de sa disparition.

Rejoignez-nous



/laFSCF



@LA_FSCF

www.fscf.asso.fr



Édité par la Fédération Sportive et Culturelle de France
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
DURÉE ILLIMITÉE
Siège social : 22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS
TÉL : 01 43 38 50 57 • FAX : 01 43 14 06 65
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL
Directrice de la publication : GLADYS BÉZIER
Rédactrice en chef : MARION LACROIX
Rédactrice en chef adjointe : CAROLINE PARADIS
Comité de rédaction : CHRISTIAN BABONNEAU,

JEAN FOURNIER, PHILIPPE BLANC, GLADYS BÉZIER,
LAURENCE SAUVEZ, MARION LACROIX ET CAROLINE
PARADIS
Relecture : PHILIPPE BLANC, CLAUDE SCHMIT,
JEAN-MARIE JOUARET, LAURENCE SAUVEZ, MARION
LACROIX ET CAROLINE PARADIS
Crédits photos : FSCF, MARION LACROIX, ©JACOB
AMMENTORP LUND, ISTOCK ET FOTOLIA

TIRAGE : 7000 EXEMPLAIRES • DÉPÔT LÉGAL AOÛT 2007
Abonnement annuel : 15 EUROS
ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Numéro de commission paritaire : 0419G84322

Maquette et exécution : COMQUEST
7 BD DU MARÉCHAL JUIN - 91370 VERRIÈRES LE BUISSON
TÉL : 01 69 30 29 29 • FAX : 01 69 30 29 07
WEB : WWW.COMQUEST.FR

Impression : CENTR'IMPRIM
RUE DENIS PAPIN - ZI «LA MOLIÈRE» - BP 16
36101 ISSOUDUN CEDEX
TÉL : 02 54 03 31 32
FAX : 02 54 03 31 31
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR



L'AGENDA

Du 11 au 13 décembre

Congrès fédéral à Villefranche-sur-Saône

SPORT-SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE : DES ASSOCIATIONS NOUVELLEMENT LABELISÉES

Quatre associations en Pays-de-la-Loire ont reçu cette année le label Sport-santé délivré par un comité de pilotage composé de membres du CROS, de la DRJSCS, de l'ARS, du Conseil Régional et du CREPS. A ce jour, cette région en compte 8 :

- Bruyères et Ecureuils - Baugé (49)
- Gym Form' - Les Ponts de Cé (49)
- La Stéphanoise - Montoir de Bretagne (44)
- A.S. Bonne Garde - Nantes (44)
- La Laetitia - Nantes (44)
- La Similienne - Nantes (44)
- Les Cigales - Rochefort sur Loire (49)
- La Cambronnaise - Saint Sébastien sur Loire (44)

Qu'elles proposent de la gym form' détente, de la marche nordique, de la randonnée, des activités de remise en forme ou encore de l'éveil de l'enfant, ces associations remplissent tous les critères nécessaires à l'obtention de ce label. En effet, les activités proposées doivent être :

- Régulières
- Adaptées
- Sécurisantes et encadrées
- Accessibles
- De loisirs

La ligue Pays-de-la-Loire incite les associations du territoire à œuvrer pour l'obtention du label Sport-santé en intervenant lors des assemblées générales et en communiquant par mail, par les réseaux sociaux, les lettres d'information et les sites internet.

PORTRAIT DE JULIEN MARY



Chargé de missions secteur animation jeunesse à la FSCF, Julien Mary rejoint le siège de la fédération après quatre ans passés à la ligue régionale FSCF de l'Ile de France, où il exerçait les missions d'agent de développement. Désormais, son poste de chargé de mission secteur jeunesse et animation intègre le service des activités et de la formation fédérale. Il aura pour mission d'accompagner et de coordonner le réseau jeune de la fédération, de reprendre l'organisation du projet SoLeader et de participer activement au développement de ce secteur.

■ **Contact :**
mary.julien@fscf.asso.fr

STAN BASTIEN REJOINT LE CD44



Depuis le 17 août dernier, le comité départemental des Pays-de-la-Loire accueille un nouvel agent de développement territorial, Stan Bastien, 22 ans. Ses priorités au sein du comité concernent le développement de la Gym form' détente et du Sport santé. Grâce à un BPJEPS obtenu au sein de l'institut de formation FORMA, Stan exerçait auparavant le métier d'animateur sportif au sein d'une association FSCF de la Marne. Il est encore aujourd'hui très engagé auprès de la FSCF puisqu'il est membre du réseau de jeunes, ID d'Avenir.

■ **Contact :** ad@fscf44.fr

SAINT-ETIENNE MET LES BOULES LYONNAISES À L'HONNEUR

C'est avec beaucoup de plaisir que la commission nationale boules et l'Étoile de Montaud (Saint-Etienne - 42) ont organisé conjointement les finales de coupes nationales inter-clubs de boules lyonnaises. Durant le week-end des 12 et 13 septembre, ce sont un peu plus de 150 participants qui se sont rencontrés par équipes lors de cette 61ème édition.

Du samedi matin 7h00 au dimanche soir 18h00, les équipes se sont affrontées dans une

ambiance conviviale et chaleureuse à quelques encablures du mythique stade Geoffroy Guichard qui accueillera l'été prochain l'Euro 2016 de football. Malgré une météo capricieuse, le magnifique et polyvalent boulodrome Maurice Javelle a accueilli la compétition avec des parties en intérieur et extérieur. Pour clôturer ce week-end, plusieurs personnalités étaient présentes, dont Brigitte Masson, adjointe aux sports à la mairie de Saint-Etienne, et Maryvonne Joly, présidente du co-



mité départemental FSCF de la Loire, pour remettre les récompenses et assister au traditionnel vin d'honneur.

Encore une belle manifestation en cette rentrée 2015/2016 rendue possible grâce à l'engagement de Danièle Vray, co-présidente de l'Étoile de Montaud, et de ses bénévoles.

ENCYCLOPEDIE GLOIRES DU SPORT



De A, comme ADER Clément, à Z, comme ZOK Gilles, cet ouvrage qui n'a pas l'impertinence de prétendre à l'exhaustivité, relate la vie tour à tour exaltante, tumultueuse, dramatique ou singulière de 287 talents, femmes et hommes, sportifs, dirigeants, entraîneurs et arbitres, écrivains, journalistes, alpinistes, aventuriers...

bref, l'élite de celles et ceux qui ont longtemps, souvent, vu la vie en bleu, blanc, rouge et fait vibrer la France.

Depuis 1993, la Fédération des internationaux du Sport français rend hommage à celles et ceux qui deviennent Gloires du sport, l'équivalent français des Hall of fame, lors d'une cérémonie dont on peut regretter la faible couverture médiatique. Pourtant, les plus grands noms du sport français y sont prononcés à l'occasion de vibrants éloges où leur intimité nous est dévoilée à travers des anecdotes drôles (De Walter Span-

ghero : *J'aurais pas eu le nez, j'en prenais plein la gueule !*) ou dramatiques (Alphonse Halimi [...] refusant par fierté mal placée l'aide de ses amis, finira seul dans une maison de retraite, atteint de la maladie d'Alzheimer, n'ayant conservé de son passé que la photo de son idole, Marcel Cerdan (mort en 1949 le jour exact de son premier combat) collée dans la valise qu'il emportait partout dans le monde).

Si toutes les **Gloires du sport** ont en commun un amour indéfectible pour le sport qu'elles ont pratiqué, défendu ou inventé, chacune révèle une personnalité

originale et attachante, unique parfois même troublante, mais jamais quelconque. Sous la plume taquine, pointilleuse et toujours aussi incisive de l'ancien directeur des services de la FSCF, Jean-Marie Jouaret, vous prendrez plaisir à découvrir la face cachée de certains, ou à vous remémorer ces grands moments d'émotion qui nous ont fait frissonner à l'occasion de leurs exploits.

Ce livre est en vente à la boutique FSCF. Pour en savoir plus : boutique@fscf.asso.fr L'auteur dédicacera au congrès fédéral les ouvrages préalablement commandés.

RETOUR SUR LE NATIONAL DE TWIRLING À L'EVEIL TWIRLING DE MÉZÉRIAT

Les 26, 27 et 28 juin derniers, l'Éveil twirling de Mézériat organisait le championnat national équipes et duos de twirling. En 2013, l'idée de prendre les rênes d'un tel événement était lancée dans cette association et aujourd'hui les organisateurs peuvent être fiers du résultat. En effet, pas moins de 1450 twirleurs s'étaient donnés rendez-vous en ce dernier week-end du mois de juin, sans oublier les 81 juges, les 1500 accompagnateurs et les 200 bénévoles. Cette manifestation a réussi à attirer plus de 300 curieux sur les deux structures accueillant la rencontre : le parc des expositions de Bourg-en-Bresse et le gymnase inter-



communal des Bords de Veyle à Mézériat. Quelques temps forts ont marqué ce rassemblement : la fête de nuit du samedi soir où les 90 twirleurs de Mézériat ont présenté un spectacle devant près de 2500 personnes

et le palmarès du dimanche après-midi dans une salle remplie par 3500 participants. C'est à cet instant-là, intense en émotion, que les efforts de ces deux années de travail nécessaires à l'organisation de cette

manifestation ont pris tout leur sens. Une belle récompense pour les 12 membres du comité d'organisation.

SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE LA FSCF ET LA FÉDÉRATION DE GYM SUÉDOISE®



La FSCF a signé une convention avec la fédération de gym suédoise afin de développer les activités gymniques d'entretien

et garantir l'accès au plus grand nombre d'une offre sportive adaptée et de qualité. Pour rappel, la gym suédoise® est un sport complet élaboré en collaboration avec différents professionnels de santé, médecins, kinésithérapeutes et ostéopathes.

Les séances sont rythmées par des séquences pour stimuler

le système cardiovasculaire, les muscles et les articulations tout en préservant l'intégrité physique de chacun. Elles s'enchaînent pour une dépense d'énergie maximale sans épuisement : échauffement, exercices cardio, renforcement musculaire, récupération active, étirements. L'équilibre et la coordination sont également travaillés.

La FSCF accompagne la gym suédoise® dans la formation professionnelle de ses animateurs.

Pour en savoir plus sur la gym suédoise® : www.gymsuedoise.com

3 QUESTIONS à



David Lopes, directeur du camp FICEP 2015

QUEL ÉTAIT LE PROGRAMME DU CAMP FICEP 2015 ?

Tout a commencé à Strasbourg, où nous avons accueilli nos 23 jeunes représentant la délégation française. Nous avons, pendant 2 jours, pu préparer notre venue à Niëderoblarn (Autriche) et entre-autres pu créer la chorégraphie du camp. Entre 2 temps de travail, nous avons visité la ville de Strasbourg riche en monuments culturels et en instances politiques.

Arrivés sur le lieu du camp FICEP en Autriche, nous avons fait la connaissance des 5 autres nations présentes (Allemagne, Suisse, République tchèque, Roumanie et bien sûr l'Autriche). Ensemble nous avons profité d'un programme concocté par l'équipe autrichienne qui mélangeait à la fois des jeux d'opposition (volley-ball, hand-ball, etc.), des jeux de collaboration, des activités artistiques (cirque, danse, chant) et d'autres activités sportives telles que l'escalade ou la gym. Un moment fort du séjour fut la visite culturelle de la ville de Salzburg, lors de laquelle les 78 participants ont pu réaliser un flash mob sur la place centrale. Un beau moment ... C'est une chance pour nos licenciés de pouvoir vivre un tel camp, et je le conseille à tout le monde.

SELON VOUS, QUELS SONT LES INTÉRÊTS POUR LES JEUNES DE PARTICIPER À CE CAMP ?

Ce qui plaît aux jeunes, c'est la chance de pouvoir rencontrer leurs homologues étrangers, de pouvoir passer des moments à (essayer d') échanger avec eux. Au début les approches sont

timides et on n'ose pas... mais au bout de quelques jours, on se rend compte que les fautes de grammaire importent peu et que l'essentiel est de se faire comprendre, le tout dans la joie et la bonne humeur. De plus, les jeunes sont fiers de représenter la fédération lors de cette rencontre ainsi que les couleurs de la France.

AVEZ-VOUS APPRÉCIÉ DE PRENDRE EN CHARGE LA DIRECTION DE CE CAMP ?

Pour moi ce fut une nouvelle expérience et une belle réussite. A titre personnel, j'avais déjà pu diriger des séjours pour adolescents, j'avais également eu la chance de pouvoir les emmener visiter des villes étrangères, mais je n'avais jamais pu assister à un tel rassemblement de jeunes européens. J'ai pu apprécier le travail en collaboration avec les homologues européens, et connaître leurs méthodes et leur pédagogie. S'il faut recommencer ? Je serai partant avec plaisir !

PARTENARIAT AVEC CASAL SPORT



Un des leaders français dans la vente de matériels et d'équipements sportifs, Casal Sport, et la Fédération Sportive et Culturelle de France, viennent de signer une convention de partenariat.

Le 25 septembre dernier Yannick Gers (Casal Sport) et Christian Babonneau (FSCF) ont paraphé ce nouveau contrat au siège de la FSCF. Cette convention de partenariat est créée dans un but commun de proposer aux associations FSCF et ainsi qu'à leurs licenciés des produits adaptés et des remises spéciales. Vous pourrez retrouver et rencontrer ce nouveau partenaire lors des différents événements institutionnels (Congrès, Assises) ou tout simplement en visitant leur site internet : www.casalsport.com

Pour plus de renseignements : partenariat@fscf.asso.fr

COUP DE CŒUR À SÉLESTAT



En mai dernier, les filles de l'association Ballet Théâtre d'Aujourd'hui de Sélestat participaient aux rencontres nationales de danse organisées à Châlons-en-Champagne. Pour la première fois, les 13-16 ans ont eu l'opportunité de prendre part à ces rencontres. Elles ont obtenu le premier Coup de cœur des conseillers artistiques sur *La Vie en rose* d'Edith Piaf. Pour la petite histoire, 20 ans avant, deux mamans des actuelles participantes (Catherine Sander-Gramp et Fanny

Blec-Vacher) avaient, elles aussi, obtenu ce titre sur une musique de Jacques Brel *Ne me quitte pas*. Quelle fut la joie des mères et des jeunes danseuses de pouvoir fêter leur bonheur de danser et de se remémorer les souvenirs qui resteront à jamais gravés dans les mémoires. Ce coup de cœur, deux décennies plus tard reste une belle preuve de qualité des chorégraphies travaillées au Ballet Théâtre d'Aujourd'hui mais il rappelle surtout que la fidélité au club reste sacrée d'une génération à l'autre.

L'UNION TERRITORIALE DE POLYNÉSIE À PARIS



Les représentants de l'Union territoriale (Mme Sylvie Teairiki et le frère Francis Caillet), se sont rendus au siège fédéral en août dernier pour y rencontrer le président général, la directrice des services, la directrice technique nationale et l'ensemble de l'équipe. Cette rencontre a notamment permis de présenter les actions éducatives et sociales de l'Union territoriale FSCF de Polynésie,

qui est très active et reconnue sur son territoire. En effet, ce sont, chaque année, plusieurs centaines de jeunes qui sont concernés par les actions menées. Le président général a salué le dynamisme et la qualité des missions proposées par l'Union territoriale dans le secteur social autant que dans celui du loisir.

RECHERCHE-ACTION À MADAGASCAR



ODADI, association créée par le regretté Michel Rocolle, fait toujours parler d'elle. ODADI a initié une recherche-action, dans son centre rural appelé PATRAKALA situé à Beorana, afin de préserver l'élevage apicole ravagé par le varroa, acarien qui depuis quelques années décime les abeilles et empêche la production de miel dans la zone, voire dans l'ensemble du pays. Elle s'est basée sur l'utilisation des matières locales bio faciles à trouver car utilisées dans le quotidien des paysans pour protéger leurs cultures et surtout moins toxiques que les produits chimiques utilisés en Europe.

Après plusieurs tests in vitro, sur une soixantaine de matières faciles à trouver, et des essais sur des ruches, 3 variétés de plantes locales ont été identifiées comme efficaces : le tabac, le seva, le thym. Etourdi par l'odeur qui se dégage de ces plantes, le parasite se détache de l'abeille, son «support», et tombe au fond de la ruche aménagée laissant la possibilité aux paysans de récupérer

l'acarien et de le détruire. La colonie d'abeilles ainsi renforcée peut continuer à produire du miel. La technique de lutte est maintenant intensifiée dans l'élevage du centre. Elle est aussi vulgarisée puis appliquée dans les ruches des apiculteurs qu'anime ODADI dans les communes rurales de Mangamila et Ankazondandy. Il faut maintenant chercher des fonds pour former les apiculteurs à la pratique des techniques d'élevage moderne, à la lutte biologique contre le varroa, et à la transformation de miel de qualité pour concurrencer le miel frelaté vendu à bas prix sur le marché, et reconquérir ainsi la confiance des consommateurs. Ce procédé bio permet d'assurer la récolte de miel de qualité, jusqu'ici incertaine dans la zone. L'écologie est en marche dans le centre PATRAKALA et auprès des paysans qui l'animent.

Plus d'informations :
ODADI France
Thérèse BILLARD
7 Place JB Clément
94270 LE KREMLIN BICETRE

LE TIR SPORTIF FÊTE LES 40 ANS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Historique aura été le mot du week-end au stand de tir Edmond et Georges BARAT. En effet, la commission nationale a organisé pour la 40ème année consécutive les championnats nationaux de tir sportif à Châlons-en-Champagne (51).

Dans une ambiance conviviale, du vendredi 18 au dimanche 20 septembre, environ 400 tireurs

se sont affrontés au pistolet, à la carabine, au 22 LR, au gros calibre et aux armes à poudre noire, sur 10, 25 et 50 mètres.

Le samedi soir, pour honorer cet anniversaire, les historiques de cette compétition, les membres de la commission nationale et les arbitres ont partagé un repas festif et évoqué les bons souvenirs.

Enfin, pour clôturer cette belle manifestation, Richard Morlet, responsable de la commission nationale, assisté de Patrick Laurendeau, vice-président délégué aux activités sportives, et de Philippe Renaud, membre du comité directeur délégué au tir sportif, ont remis les récompenses et ouvert le traditionnel vin d'honneur.

GYMNOVA : LE NOUVEAU CATALOGUE EDUC'GYM EST ARRIVÉ !

Au programme une quinzaine de nouveautés, de nouvelles couleurs (fuchsia, turquoise et vert anis), de nouvelles formes, de nouvelles dimensions et un tout nouveau revêtement sans phthalate adapté aux enfants.

La gamme EDUC'GYM a été créée spécialement pour les enfants pratiquant la gymnastique. Elle présente de nombreux avantages pédagogiques grâce à la modularité des éléments et permet d'adapter les séances en fonction des situations de motricité à développer.

De nouveaux modules sont développés tels que le tunnel, le dôme, le tapis cube, le rocking'roller, le Gym Kub, le tapis roue ou encore des aires d'évolution très colorées. Seuls ou associés, ces nouveaux modules sont pratiques pour travailler de nombreuses situations de motricité grâce à leur forme.

Le catalogue est à découvrir sur le site internet de Gymnova : www.gymnova.com



70 ANS ET TOUJOURS JEUNE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
BOUCHES DU RHÔNE

A l'occasion de son 70ème anniversaire, le comité départemental des Bouches-du-Rhône organisera, de novembre 2015 à Mai 2016, de nombreuses manifestations mettant à l'honneur le sport et la culture pour tous. Les activités au programme raviront petits et grands : randonnée, football, gymnastique, gym form' détente, danse, éveil de l'enfant, théâtre, chant, etc. L'ouverture de cette année anniversaire a eu lieu le mercredi 11 novembre en la chapelle de L'Œuvre Jean-Joseph Allemand, Les Iris en présence du président Christian Babonneau et de Jean Vintzel, président d'honneur. Elle a débuté par une messe suivie d'un pique-nique festif. L'après-midi a été dédiée aux jeux pour tous et à l'éveil pour les petits. Un goûter offert a clôturé cette journée inaugurale.

Pour en savoir plus et obtenir le programme des nombreuses activités organisées jusqu'en mai 2016 : cd.bouchesdurhone@fscf.asso.fr

LA FSCF RÊVE DES JEUX !

La Fédération Sportive et Culturelle de France rêve des Jeux et soutient la candidature de la France à l'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024. Le comité national olympique et sportif français lance une campagne pour promouvoir et financer la candidature de la France aux JO de 2024, avec le soutien de l'ensemble du mouvement sportif dont la FSCF. L'objectif de cette campagne est de susciter l'engouement des Français et d'initier un fi-

nancement participatif, une première du genre, au bénéfice de la candidature. Pour soutenir l'organisation des Jeux olympiques, il est donc possible d'envoyer des SMS, d'acheter le bracelet *Je rêve des Jeux*, d'effectuer un don au CNOSF ou de réserver sa place pour un dîner de gala. La campagne s'appuie sur l'implication des athlètes français et revêtira diverses formes depuis ce lancement jusqu'à la décision finale du CIO en septembre 2017.



Plus d'informations : www.jerevedesjeux.com

CONVENTION AXA



réinventons / notre métier

En signant une convention de partenariat, la FSCF et AXA scellent leur volonté commune de contribuer au développement et au soutien de la vie

associative. Le champ assurantiel est particulièrement concerné par ce partenariat afin de permettre aux différents acteurs de la FSCF (structures

déconcentrées, associations, licenciés et membres d'associations), d'exercer leurs activités en toute sérénité par rapport aux obligations qui leur incombent en matière d'assurances.

Il tient à cœur à la FSCF de rappeler l'importance pour chaque association de souscrire un contrat d'assurance responsa-

bilité civile association afin de couvrir les risques liés à l'activité proposée. Pour répondre à cette obligation légale, la fédération propose des contrats d'assurance adaptés et négociés avec le partenaire AXA.

Pour toute information : assurance@fscf.asso.fr ou rendez-vous sur le site internet de la fédération.

LIVRETS BAFA/BAFD 2015/2016



Les nouveaux livrets BAFA/BAFD sont maintenant disponibles.

A l'intérieur : un descriptif des formations, les dates des différentes sessions selon les régions et toutes les informations utiles pour devenir animateur ou directeur de centre de loisirs.

Durant la dernière étape de formation, de nombreuses qualifications sont proposées : animation théâtre, petite enfance, public en situation de handicap et bien d'autres modules.

Ces formations sont l'occasion de rentrer dans le monde professionnel et d'acquérir de réelles compétences.

L'offre de formation de la FSCF s'étend sur 17 régions de France métropolitaine et est organisée par les ligues régionales, les comités départementaux ou les associations affiliées.

Plus d'informations sur le site : www.fscf.asso.fr

NUMÉRISATION DES ARCHIVES PAR LA BNF

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec la FSCF, va procéder à la numérisation du journal Les Jeunes de 1923 à 2011.

Les volumes numérisés en mode image et mode texte par la BnF seront rendus accessibles de façon libre et gratuite sur Gallica, bibliothèque numérique de la BnF (gallica.bnf.fr).

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre ou à leurs ayants-droit, de bien vouloir remplir un formulaire d'autorisation à demander par mail à l'adresse suivante : caroline.paradis@fscf.asso.fr

A l'issue d'un délai de 6 mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans le journal Les Jeunes, et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants-droit, la Bibliothèque nationale de France procédera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants-droit de ce dernier.

(COMMUNIQUÉ)

LE CARNET

Naissance

Lisa, née le 24 juillet, fille de Marion Cottalorda, a comblé de bonheur ses parents mais également ses grands-parents, Luc, vice-président de la fédération et Marie-Noëlle, responsable de la commission nationale de gymnastique féminine.

Décès

Brigitte Hacquard, trésorière adjointe du comité départemental du Rhône, membre de l'Espérance Vaillantes de Brignais et juge en gymnastique féminine est décédée en août dernier.

Louis Jacon, président d'honneur de l'association des Bleuets de Maurienne à Saint-Jean-de-Maurienne (73) est décédé le 12 août dernier. Il est resté 24 ans à la présidence de cette association et fut à l'origine de la création de la chorale Nicolas MARTIN. Bénévole au grand cœur, il

fut également élu du comité directeur de la ligue Dauphiné-Savoie-Vivaraire et membre actif de la commission chant choral.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : MODE D'EMPLOI FÉDÉRAL

Richard Margot et Caroline Paradis

Le développement durable est plus que jamais un enjeu de taille pour notre planète. Dans son entretien, Thierry Braillard rappelle l'importance de la COP21. C'est une échéance cruciale puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays.

La FSCF, qui conduit un projet humaniste pour favoriser le vivre-ensemble, n'est pas insensible à ces préoccupations. Son projet apparaît dans une forte affinité avec la transition écologique et les valeurs défendues lors de la COP 21.

A cet effet, la fédération se propose d'accompagner ses ligues, comités départementaux et associations dans une démarche de développement durable, démarche inscrite dans le projet de développement fédéral actuel.

Deux grands axes permettent de participer à cette prise de conscience collective.

D'une part, dans le quotidien de la vie de la structure, quelle qu'elle soit, en s'engageant sur 10 actions (pour certaines déjà en cours, pour d'autres en projet) au travers d'une charte, validée par un jury national.

C'est ainsi que des ligues, comités ou associations peuvent communiquer auprès de leurs adhérents mais aussi de leurs partenaires publics ou privés, sur leurs engagements face à ces enjeux écologiques, sociaux et financiers.

Ces actions, ce sont aussi bien trier ses déchets, faire des économies d'énergie, communiquer principalement par mail auprès de ses adhérents, organiser des temps conviviaux au sein de l'association, que de participer à une opération de solidarité ou créer un groupe de travail développement durable, etc.

Des ligues, comités départementaux et de plus en plus d'associations écrivent leur charte de développement durable ; cette démarche est souvent accueillie favorablement par les partenaires publics locaux qui voient dans cet acte éco-citoyen de nou-

nelles voies de partage et d'échanges avec la structure engagée.

D'autre part, cette volonté d'être acteur peut également se manifester lors de l'organisation d'un événement quel qu'il soit, de la fête d'un club jusqu'à un championnat national. La mise en place d'actions, parfois simples mais ô combien riches de sens, insufflé un nouvel élan et provoque un effet de levier, prouvant que cela est possible. Afin de valoriser une manifestation auprès des partenaires publics et privés, il est possible, après étude du projet, de déposer un dossier pour l'obtention du label *développement durable*, le *sport s'engage* du CNOSF, reconnu par l'ensemble des acteurs du monde sportif.

A ce titre, saluons cette année l'obtention de ce label par :

- L'Alerte de Méan (championnat national de gymnastique),
- Courir pour Elles (pour son rassemblement sportif, festif et caritatif),
- Les Bleuets de Maurienne (finale des coupes nationales de gymnastique),

- La Cambronnaise (championnat national de gymnastique),
- L'Aiglonne (festival de rue).

Parmi les nombreuses initiatives remarquables mises en place durant ces événements labélisés, la FSCF est fière de présenter celle de Kevin Francoz, 14 ans, gymnaste aux Bleuets de Maurienne qui, à l'occasion de la finale des coupes de gymnastique mixte 2015 organisée par son club, a développé une application mobile destinée à la réduction des impacts des manifestations sportives sur la nature.

A destination de tous, l'application proposait le programme de la manifestation avec les temps forts, les horaires de passage des sportifs dans les différentes catégories, les résultats, des liens vers une navigation GPS à disposition et à destination des sites importants (lieux de compétitions, d'hébergement ou les hôtels les plus proches).

Un questionnaire de satisfaction, une boutique en ligne, un espace de visibilité pour les partenaires, entre autres, complétait la présentation. Cette application a été téléchargée plus de 300 fois et ouverte plus de 2500 fois au cours du week-end de compétition.

Cette initiative innovante, qui sera un jour, espérons-le, disponible pour tous, vient d'être récompensée par la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Ségolène Royal, par l'attribution du label COP 21.



■ Plus d'informations : www.fscf.asso.fr



ENTRETIEN AVEC THIERRY BRAILLARD

L'Organisation des nations unies a mis en place dès 1995 le principe d'une conférence internationale sur le changement climatique. La France sera, en décembre prochain, le pays hôte de la 21ème conférence des parties (COP 21). La FSCF a souhaité interroger monsieur Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux sports, pour évoquer le rôle du sport à cette occasion.

QU'EST-CE QUE LA COP21 ET QUELS EN SONT LES ENJEUX ?

La France va accueillir, du 30 novembre au 11 décembre 2015, sur le site du Bourget, les représentants de 195 pays en plus de ceux de l'Union Européenne. Avec plus de 40 000 participants, nous vivrons l'une des plus grandes conférences internationales organisées sur notre territoire.

Le Président de la République a fait de cette conférence sur le climat une grande cause nationale.

Il a pris la responsabilité de faire jouer à la France un rôle de premier ordre sur le plan international puisqu'il s'agit de rapprocher les pays pour aboutir à un nouvel accord international sur le climat, dans l'objectif de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C. L'engagement de notre pays vis-à-vis de la protection environnementale s'inscrit dans une démarche au long terme. La France contribue à alimenter *l'agenda des solutions* qui regroupe toutes les initiatives en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux impacts du dérèglement climatique.

Elle participe également au cofinancement du *Fonds vert* international destiné à aider les pays les plus pauvres dans leur lutte contre les effets dévastateurs du dérèglement.

La réussite de ce challenge nécessite la mobilisation de toute la société civile (le mouvement sportif bien entendu mais aussi d'autres associations, les ONG, les collectifs, etc.), des collectivités locales, des entreprises.

QUELLE EST L'IMPLICATION DU MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS ?

Le dérèglement climatique et les enjeux sociétaux qui en découlent ne nous laissent plus le choix. Il faut poursuivre nos efforts et accepter de modifier nos comportements pour réduire l'impact de l'Homme sur la planète. Le sport, par ses valeurs et le nombre de personnes concernées (34 millions de pratiquants en France), est un vecteur essentiel pour défendre cette cause et agir concrètement.

La France est unanimement reconnue comme une terre d'accueil de grands événements sportifs internationaux. Le ministère va initier l'adoption par les Etats européens et les fédérations internationales, d'une déclaration commune d'engagement relative à la durabilité de ces grands événements sportifs internationaux.

Il s'agit là d'endosser la responsabilité qui nous incombe, à savoir de faire de ces compétitions sportives internationales des manifestations durables, qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne et qui bénéficient à tous, sans impacter négativement les générations futures.

La direction des sports, et plus particulièrement sa mission sport et développement durable, ont co-construit, avec tous les acteurs du sport, le volet sport de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD 2015-2020), adoptée par le gouvernement en février dernier. Il s'agit de l'entretenir et de valoriser les dynamiques portées par le mouvement sportif dans ce domaine.

Parmi les nombreuses initiatives, citons le projet porté par la fédération française de basket-ball, de développement d'un outil

d'optimisation des déplacements dans l'organisation des compétitions sportives (OptiMouv) qui sera mis à disposition de toutes les fédérations en 2016 et qui leur permettra d'économiser jusqu'à 30% de déplacement.

QU'ATTENDEZ-VOUS DES FÉDÉRATIONS
ET DE LA FSCF EN PARTICULIER ? COM-
MENT POURRAIT SE CONCRÉTISER L'AC-
COMPAGNEMENT DU MINISTÈRE ?

La Fédération Sportive et Culturelle de France, comme toutes les autres fédérations, doit pouvoir s'intégrer dans cette dynamique d'éco-responsabilité, qui peut, en ce début de 21ème siècle, être définie comme une démarche citoyenne. Elle le fait d'ailleurs en participant régulièrement au Club *Sport et développement durable* des fédérations, animé par la mission SDD (sport et développement durable), c'est un lieu d'information et d'échanges sur les bonnes pratiques.

Elle l'a fait également en développant cette année une application «mobile» visant à réduire l'impact environnemental des manifestations sportives. C'est en effet en montrant l'exemple et en sensibilisant l'ensemble des acteurs (dirigeants, pratiquants, bénévoles, spectateurs) que votre fédération tirera tous les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de ses engagements.

Le ministère soutient et continuera à soutenir les actions fédérales de la FSCF et plus particulièrement si elles s'inscrivent dans la durée. Il le fait par la convention d'objectifs qu'il signe avec la fédération mais aussi avec les outils de communication dont il dispose pour relayer vos bonnes pratiques (site Internet, lettre d'information) et la disponibilité de ses agents pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

SOLEADER UNE SESSION D'ENGAGEMENT POUR PRENDRE EN MAIN SON AVENIR

Julien Mary

SoLeader résonne pour beaucoup désormais comme un projet à destination des jeunes. La dimension de solidarité est bien entendu présente, mais quels sont les intérêts, les objectifs pour chaque structure FSCF d'associer des jeunes de son territoire à un tel projet et pourquoi certaines d'entre elles se lancent-elles localement dans l'organisation de leurs propres week-ends SoLeader ?

SOLEADER UN PROJET AVANT TOUT POUR LES JEUNES

Permettre aux jeunes de découvrir le mieux-vivre ensemble était le but du lancement du projet SoLeader en 2012, avec un soin particulier apporté à l'accueil de personnes en situation de handicap, en lien avec les Jeux paralympiques de Londres.

Mais Soleader, c'est aussi permettre au jeune de trouver sa place au sein d'une institution, lui donner des éléments concrets pour l'accompagner dans sa réussite sociale et professionnelle.

Les objectifs des différents SoLeader ont un point commun : faire des jeunes d'aujourd'hui les dirigeants de demain, en accord donc avec le projet éducatif de la fédération.

Pour y parvenir, rien de plus simple, mais cela demande une certaine réflexion pour atteindre le niveau que la fédération s'impose ! Ateliers thématiques, débats, témoignages, formation à la méthodologie en lien avec la construction de projet, tout autant d'éléments du programme qui sont travaillés plusieurs mois avant pour s'assurer d'intervenants de qualité.

Le tout est condensé sur une semaine, 8 jours exactement, pour permettre à chacun de vivre des moments exceptionnels de partage et d'amitié. C'est le principe de cette semaine d'engagement solidaire.

Chloé Caré, participante à Soleader 2014, en parle encore ainsi : *Un an après la fin de la semaine SoLeader, j'y repense encore souvent en me disant, Wahou, c'est fou tout ce*

qu'on a fait en une semaine ! J'ai tellement de souvenirs que je pourrais passer des heures à en parler.

UN RÉSEAU JEUNE

Faire s'épanouir les jeunes au sein de leur association est un des buts recherchés par la fédération, et l'accompagnement de la FSCF dans laquelle ils passent un moment de leur vie est plus que primordial. Ils sont déjà 72 SoLeaderiens à avoir participé aux deux dernières éditions et autant à vouloir rendre à celle-ci tout ce qu'ils ont reçu lors de cette formation.

Aussi l'idée de faire émerger de nouveau un réseau jeune qu'intégreraient celles et ceux issus des formations fédérales telles que l'unité de formation fédérale s'est fait ressentir. *Ce qui est ressorti après 2014, c'est que la FSCF regorge de jeunes exceptionnels mais qu'ils sont malheureusement dispersés sur le territoire fédéral et sans autre lien entre eux qu'une licence au sein de la fédération* (Chloé Caré).

Le but premier est de fournir aux structures une connaissance des publics jeunes issus de leur territoire qui soient prêts à s'engager, pour ainsi les associer ponctuellement à des actions ou des projets initiés par la fédération à quelque niveau que ce soit.

Pour coordonner ce réseau, un groupe de jeunes a émergé : IDA (Inspiration dynamique d'avenir). Composé de stagiaires SoLeader des sessions 2012-2014, il se définit différemment d'une commission classique, et cherche à développer plusieurs

axes et à trouver sa place dans la structuration fédérale.

Déjà sollicités pour les assises de printemps, ils réfléchissent à différents projets et se répartissent sur différentes thématiques telles que la communication et le développement durable. *IDA cherche à créer un réseau entre tous ces jeunes, à les mettre en relation pour qu'ils échangent et contribuent à faire grandir la convivialité de la fédération* (Chloé Caré).

La volonté de la fédération est d'encourager la participation des jeunes à la vie démocratique, de leur permettre de s'ex-

primer et de s'impliquer dans la prise de décision sur des sujets qui concernent la fédération, et de faire des recommandations d'importance portant sur la jeunesse pour aujourd'hui et demain. C'est ce que l'on appelle le dialogue structuré.

ET LA FÉDÉRATION DANS TOUT ÇA ?

L'intérêt pour la fédération d'avoir un réseau jeune, c'est l'assurance de continuer à se développer, de faire perdurer ses institutions et de s'ouvrir à de nouvelles problématiques, surtout quand ces jeunes ont pu s'exercer à une réflexion institutionnelle de qualité proposée dans le cadre de SoLeader et qui ressemble, en partie, à celle que l'on peut retrouver dans les formations d'éveil aux responsabilités.

A la suite de SoLeader 2012, je suis entré au comité directeur de ma ligue et j'y suis aujourd'hui responsable du pôle des commissions transversales (communication, développement durable, médical et santé). N'est-ce pas un beau pari sur la jeunesse ? (Jonathan Collomb).

Aujourd'hui donc, plusieurs départements et ligues ont su reprendre à leur niveau ces jeunes du réseau pour qu'ils intègrent leurs commissions et leurs comités directeurs,

les associant ainsi aux décisions politiques. *Je suis entrée au comité départemental en tant que membre pour apprendre un peu le fonctionnement et, éventuellement, prendre des responsabilités plus importantes dans l'avenir. J'ai aussi intégré l'équipe technique régionale qui travaille sur des thématiques transversales comme l'hygiène alimentaire, les réseaux sociaux, etc.* (Chloé Caré).

Faire appel à ces jeunes c'est pouvoir composer avec une nouvelle génération, et accompagner certaines structures dans l'emploi : recruter des agents de développement directement dans le réseau jeune, c'est s'assurer pour les structures d'un jeune issu de la FSCF, qui sait et connaît les valeurs fédérales.

LES DÉCLINAISONS DANS LES RÉGIONS

« Pour les jeunes, c'est une expérience d'enrichissement incomparable sur le plan sportif, culturel, associatif, professionnel et relationnel. »

Plusieurs comités et ligues ont fait part de leur envie, et d'autres ont déjà mis en place un week-end SoLeader à leur échelon. La marque SoLeader, reconnaissance pour

les instances extérieures d'un savoir-faire unique dans la mise en place de formations pour jeunes adultes, a été déposée. Le concept est donc bien compris et permet à chacun de travailler et de mettre en avant la jeunesse. Et si toutes les structures créaient leur propre SoLeader ?

Pour Chloé : *La question ne se pose même pas ! Je conseille à n'importe quel club ou association de proposer et d'encourager ses jeunes à participer. Pour les structures, c'est l'assurance d'avoir des bénévoles qui véhiculent l'esprit de la FSCF. Pour les jeunes, c'est une expérience d'enrichissement incomparable sur le plan sportif, culturel, associatif, professionnel et relationnel. Le programme de SoLeader est chargé, mais tout le positif qui en ressort est bien plus important que la fatigue qui se fait sentir en fin de semaine !*

UN PROJET DE LONGUE HALEINE

Le projet Soleader s'organise avec une architecture bien précise : un comité de pilotage définit la stratégie à adopter, donne les arbitrages lorsque le chef de projet rend des comptes. Celui-ci coordonne les groupes de travail, gère la logistique, suit le budget et travaille à la recherche des partenaires. Trois grands pôles correspondent aux groupes de travail : la communication pour la mise en place des moyens de communication interne et externe, la programmation qui va définir les intervenants et le contenu du programme, et enfin l'équipe d'animation qui va mettre en place les activités lors du séjour et le suivi des jeunes.

En somme, c'est un séjour solidaire pour les jeunes, mais aussi pour les équipes qui composent le vaste projet Soleader grâce à un travail d'équipe efficace.



La prochaine session aura lieu du 27 août au 3 septembre 2016. Plus d'informations : www.jesuisssoleader.fr

TOUS EN PISTE ! LES NOUVEAUX VISAGES DU CIRQUE À LA CARTUSIENNE

Véronique Morel

A la Cartusienne, association multi-activités fondée en 1908, l'activité cirque existe depuis 2 ans et approche cette année les 50 licenciés. Porteur de valeurs d'une grande modernité, le cirque séduit les enfants et les adultes par son caractère ludique et la diversité de ses disciplines.

PLACE AU NOUVEAU CIRQUE !

Que de chemin parcouru depuis le temps du cirque classique avec ses numéros animaliers, sa piste ronde, ses clowns aux per-ruques jaunes et grandes savates, son esthétique saturée de rouge, de roulements de tambours et d'odeurs de crottin ! Cette image stéréotypée du cirque classique s'estompe, parfois ravivée par le court passage d'une petite troupe familiale dans nos campagnes.

Le cirque en France est placé sous la tutelle du ministère de la Culture depuis 1979, ce qui a marqué le début d'une grande période de démocratisation des pratiques, bien au-delà des modèles de transmission traditionnelle qui pré-existaient dans les grandes familles du cirque.

En 1985 est créé le Centre national des arts du cirque (CNAC), puis en 1989 l'Ecole supérieure des arts du cirque. Le cirque commence alors à recevoir des subventions publiques, signe d'une réelle reconnaissance politique au même titre que le théâtre, la danse ou la musique.

Les années 2001-2002 sont d'ailleurs nommées *années des arts du cirque* et, depuis, les pratiques ne cessent de se démocratiser en commençant par les enfants mais également et plus récemment, les adultes.

En termes de spectacles vivants et selon les chiffres du ministère de la Culture, les ¾ des Français sont déjà allés au cirque et la fréquentation semble en hausse. Mais ce que les spectateurs recherchent dans le cirque contemporain, c'est une vraie rencontre, une nouvelle forme d'esthétique et

de créativité : les numéros ne se succèdent pas de façon indépendante mais forment un tout, une œuvre artistique qui conte une histoire. L'artiste est un interprète qui embarque son public dans un univers, ce n'est plus seulement une affaire de recherche de performance physique ou acrobatique etc.

LE CIRQUE À LA CARTUSIENNE

Cette association sportive multi-activités, créée en 1908 et affiliée à la FSCF depuis son origine, compte environ 450 adhérents. Elle est située à Saint-Laurent-du-Pont, une commune de l'Isère dans le parc naturel régional de Chartreuse.

L'activité cirque, créée il y a deux ans, séduit un public croissant. Au départ, un constat simple : malgré la demande forte perçue de la part des publics enfants, et l'existence de plusieurs structures de différentes tailles dans des communes proches, aucune association à Saint-Laurent-du-Pont ne proposait cette activité.

En réfléchissant à ce projet, les dirigeants de la Cartusienne étaient certains de pouvoir séduire les familles tout en ne rentrant pas en concurrence avec une autre association du territoire proche. Puis, la "Cartu" a croisé le chemin de Biel Rossells et Diane Fisher, tous deux diplômés d'écoles de cirque, et surtout porteurs de valeurs et impliqués dans la vie et le développement du territoire par leur travail dans les écoles ou les associations.

Grâce à cette rencontre, le club a pu démarrer l'activité cirque en septembre 2013 avec 2 groupes d'enfants, puis 3 groupes en septembre 2014. Cette année, l'association a la

joie d'accueillir en plus un groupe d'adultes ce qui lui donne de belles perspectives pour envisager une partie de travail en commun et démontre également que les arts du cirque sont ouverts à tous.

Pour l'association, les arts du cirque sont parfaitement en ligne avec les valeurs affichées dans les fédérations affinitaires telles que la FSCF, à commencer par le caractère transgénérationnel, l'accueil de tous, le vivre ensemble.

LES ARTS DU CIRQUE, PORTEURS DE VALEURS

« En envisageant une histoire et sa mise en scène, l'enfant engage un dialogue avec les autres, avec ses spectateurs, il va à leur rencontre, il s'ouvre à eux »

Comme le dit Biel, l'un des deux animateurs cirque : *j'ai envie de transmettre aux enfants le sens de l'effort et de la persévérance, mais aussi la coopération avec les autres participants, que chacun puisse progresser à son rythme en prenant confiance en soi-même et dans le groupe.*

Ainsi, les enfants s'entraident pour réussir des exercices difficiles, se parent les uns les autres pour monter sur la boule ou pour certaines acrobaties. La coopération remplace la compétition et chacun peut prendre du plaisir dans les différents ateliers (jonglage, équilibre, acrobaties, aérien), quels que soient son âge, sa morphologie ou ses capacités physiques.

Le cirque est un art qui s'enseigne dans le respect de la personne, avec des enjeux corporels, artistiques et éducatifs. Les apprentissages moteurs, comme l'équilibre, la force, la souplesse, la perception de l'espace sont bien sûr des fondamentaux et pour cela, la gymnastique ou d'autres pratiques sportives sont une bonne base de départ et permettent de progresser plus vite.

Mais, comme le dit encore Biel, le cirque est également une discipline artistique qui demande de la créativité, des capacités d'expression, et qui développe l'imagination : *en envisageant une histoire et sa mise en scène, l'enfant engage un dialogue avec les autres, avec ses spectateurs, il va à leur rencontre, il s'ouvre à eux.*

VARIÉTÉ DES DISCIPLINES ET OUVERTURE AUX AUTRES...

La variété des disciplines et l'ouverture, voilà encore des valeurs que la Cartusienne souhaite promouvoir : loin d'enfermer les pratiquants, le cirque est au contraire porteur d'une grande modernité dans les rapports aux autres : des passerelles naturelles existent avec la gym.

L'association encourage les enfants à aller voir des spectacles, notamment ceux de Solfasirc, la compagnie de Biel, et bien d'autres. Elle organise également des soirées familiales cirque où tous les adhérents de l'association sont conviés, petits et grands !

Collaboration et partage, ouverture, créativité, rigueur et sens de l'effort tout en préservant le côté ludique... voilà qui explique le succès des arts du cirque à la Cartusienne ! L'association remercie vivement leurs animateurs Diane et Biel pour le travail qu'ils accomplissent et les liens qu'ils ont su créer avec les enfants, ainsi que pour leur professionnalisme, leur simplicité et leur sourire communicatif.

A la Cartusienne, le cirque est également créateur de liens entre les différentes activités et cohabite dans la bonne humeur avec les entraînements de gymnastique, signe que le respect et le vivre ensemble sont des valeurs partagées dans l'association.

La commission nationale pratiques artistiques et culturelles (CNPAC) développe les activités artistiques comme le chant choral, le cirque, les arts plastiques, le théâtre mais soutient également les nouvelles pratiques (peinture, travail du rotin, etc.) afin de promouvoir des activités artistiques et culturelles propres à tisser du lien social sur un territoire.

En deux ans d'existence, elle a déjà bâti un réseau de référents territoriaux qui ne demande qu'à grandir et se renforcer. Elle proposera cette année deux stages : l'un pour une formation d'initiateur aux pratiques artistiques, l'autre pour la mise en place d'activités artistiques dans une association.

Enfin, pour une meilleure connaissance du terrain et de ses besoins, la CNPAC décentralisera ses réunions au cours de cette saison en Aquitaine, dans le Nord et en Poitou-Charentes.

La CNPAC recherche des personnes motivées, prêtes à s'investir en faveur des activités artistiques. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour plus d'informations :
culture@fscf.asso.fr





RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Claude Schmit

Si l'on s'accorde à dire que le bénévolat est un acte de philanthropie fondamental, on devrait pouvoir s'accorder sur un réflexe automatique de reconnaissance des bénévoles. Eh bien, non. Certains dirigeants ne s'en contentent pas, préférant juger l'authenticité de l'acte, et n'accorder à son auteur qu'une reconnaissance inversement proportionnelle à cette authenticité. Pourtant, l'apport indéniable des bénévoles mérite qu'on leur accorde la place qui leur revient dans notre société empreinte de valeurs solidaires.

Bien gérer les bénévoles au quotidien, c'est reconnaître leur contribution. C'est faire d'eux des partenaires à part entière. C'est les intégrer aux prises de décision et aux programmes susceptibles de les motiver en comblant leurs besoins personnels. C'est en faire de véritables acteurs de la vie associative.

A l'opposé, ne tenir aucun compte de leurs besoins plus ou moins exprimés, ou les placer sous la seule coupe d'un président autoritaire, voue les programmes de reconnaissance à l'échec et donc à la condamnation du développement de l'association.

UNE RECONNAISSANCE SUR MESURE POUR CHAQUE BÉNÉVOLE

Nombreux sont les dirigeants qui estiment que le meilleur moyen de témoigner leur reconnaissance aux bénévoles est d'organiser une fête à leur intention au cours d'un événement particulier. L'idée est intéressante, mais il est également bon que les dirigeants s'intéressent à ce qui les motive à faire du bénévolat.

Les trois facteurs de motivation les plus fréquemment rencontrés sont :

La valorisation

Les bénévoles apprécient que leurs talents soient reconnus et qu'ils soient remerciés individuellement pour le travail accompli. Leur proposer une responsabilité ou leur offrir une reconnaissance publique, une mention sur un site internet ou sur un bulletin d'information sont des attentions considérées comme une marque de reconnaissance.

L'affinité

Les personnes qui font du bénévolat par désir d'affinité aiment partager les mêmes valeurs avec d'autres, et ne trouvent pas satisfaisant de ne pas être soutenues, voire épaulées. Dans ce cas, le dirigeant peut imaginer des formules spécifiques, personnalisées, pour souligner leur contribution.

La réalisation de soi

Certaines personnes s'engagent dans des actions de bénévolat pour se réaliser sur le plan personnel et aiment avoir sous les yeux des preuves tangibles de leur travail.

La reconnaissance peut s'exprimer dans la confiance que le dirigeant leur accorde ou bien encore dans les moyens accordés à la hauteur de leur investissement, à chaque étape de leur travail.

Un programme de reconnaissance bien géré contribuera à préserver la motivation des bénévoles et en conséquence, à assurer la pérennité d'une association.



Pour en savoir plus :

- Site du réseau de l'action bénévole du Québec : www.rabq.ca
- Comm Asso : www.comm-asso.com
- Associathèque : www.associatheque.fr/fr
- France bénévolat : www.francebenevolat.org

Il existe également des outils pour aider le bénévole à définir sa mission en termes de compétences pour mieux la présenter vis-à-vis de responsables associatifs, d'enseignants ou de recruteurs : www.associations.gouv.fr

Tout groupe humain prend sa richesse dans LA COMMUNICATION, L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITÉ VISANT À UN BUT COMMUN : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.

Françoise Dolto

LA FSCF SE DOTE D'UN PROGRAMME SANTÉ : ATOUTFORM'

Anny Sylvestre-Baron

Il est désormais prouvé que la pratique d'une activité physique adaptée et modérée participe à la préservation du capital santé et aide à lutter efficacement contre les effets de la sédentarité, du vieillissement ou de l'isolement.

C'est en cherchant à concilier ses valeurs de respect de la personne, d'ouverture, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité avec ses engagements en matière de santé publique que la Fédération Sportive et Culturelle de France lance au niveau national le programme ATOUTFORM' initié il y a quelques années au sein de la ligue du Lyonnais.

ATOUTFORM' EN QUELQUES MOTS :

La FSCF propose à ses associations son programme santé ATOUTFORM', afin que chacun découvre une pratique qui lui est adaptée quelque soit son âge, son état de santé et ses capacités physiques.

ATOUTFORM' se compose de trois thématiques : ATOUT+, FORM'+ et BOUGE+.

L'entrée dans le programme se fait par la signature de la charte ATOUTFORM', accessible dès la mise en place de la thématique ATOUT+.



1 ATOUT+ est la porte d'entrée dans le programme ATOUTFORM'. L'objectif est de favoriser la pratique d'une activité physique régulière de proximité dans une association FSCF enga-

gée dans une démarche santé validée par la signature de la charte ATOUTFORM'. ATOUT+, c'est la possibilité pour les non-sportifs de lutter contre la sédentarité et d'ambitionner une meilleure forme

générale à tout âge. C'est également permettre aux sportifs de mieux se préparer à la performance sans dégrader leur capital santé.

2 FORM+ s'adresse plus particulièrement à un public dit à besoins particuliers comme des personnes en situation de handicap, d'obésité,

atteintes de maladies chroniques ou en perte d'autonomie. FORM+ permet de pratiquer une activité de façon adaptée pour exercer une activité

passerelle entre un parcours de soin et le quotidien.

3 Plus ludique, BOUGE+ incite les participants à augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien. La marche est l'activité la plus abordable, quels que soient l'âge et la condition physique.

Lié à une application et à un suivi avec l'association, le programme BOUGE+ devrait motiver les participants à augmenter leur nombre de pas quotidien, conduisant à modifier durablement les habitudes de déplacement comme : sortir une station avant dans le métro, se garer au fond d'un parking

plutôt que devant la porte d'entrée, préférer la marche à pied à la voiture pour faire 500m, etc. BOUGE+ peut se pratiquer partout et à n'importe quel moment, en adhérant à une association FSCF ayant signé la charte fédérale ATOUTFORM'.

INTERVIEW

Laurence Munoz (vice-présidente en charge du développement durable, de la santé et de la solidarité)

Bertrand Rousseau (co-responsable de la commission SBEME)

POURQUOI UN PROGRAMME SPORT SANTÉ À LA FSCF ?

La FSCF participe à une mission de service public. En ce sens, elle prend une part active pour relever les défis de notre société. La santé est un enjeu majeur auquel la fédération entend répondre. Soucieuse de l'Homme dans toutes ses dimensions, la FSCF porte un souci constant au bien-être et au mieux-être des différents publics. Elle intègre donc dans son programme d'action une démarche complète de prise en compte et en charge des personnes, tant en prévention primaire qu'après une phase de réadaptation.

Le programme ATOUTFORM', né et expérimenté dans le Lyonnais, sert de support au développement de la politique santé de la Fédération Sportive et Culturelle de France sur son territoire national.

Marjolaine Seguy (chargée de mission ATOUTFORM')

QUELS SONT LES ENJEUX DE LA FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ATOUTFORM' ?

ATOUTFORM' est un programme qui se trouve à la frontière entre nos associations sportives et culturelles et les professionnels de santé. Il a pour vocation de matérialiser la passerelle entre ces deux mondes, qui se côtoient très souvent sans se connaître. Ils ont cependant besoin d'articuler leurs actions dans le contexte de santé publique actuel, pour proposer au grand public une continuité entre les soins et la prévention par les activités physiques sportives et culturelles.

Constituée de plusieurs modules spécifiques par pathologie, la formation fédérale ATOUTFORM', permettra à la fédération de structurer un réseau d'animateurs sportifs formés à l'accueil de publics fragilisés. Ce réseau sera, pour le grand public et pour les professionnels de santé, le gage de qualité du programme ATOUTFORM'.

QUELS SONT LES ENJEUX DE SANTÉ PUBLIC DU SPORT SANTÉ ?

Pour cela il faut répondre à 3 questions :

Quelles sont les conséquences de la sédentarité sur la santé ?

Selon les sources de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on estime que près de 2 millions de personnes meurent chaque année dans le monde du fait de la sédentarité. Il s'agit du 4ème facteur de mortalité (6% des décès). La sédentarité est responsable de 21 à 25% des cancers du sein et du colon, de 27% des diabètes et de 30% des maladies cardiaques ischémiques (infarctus...) pour ne citer que les principales conséquences.

Ces chiffres vertigineux donnent l'ampleur du fléau invisible que représente la sédentarité.

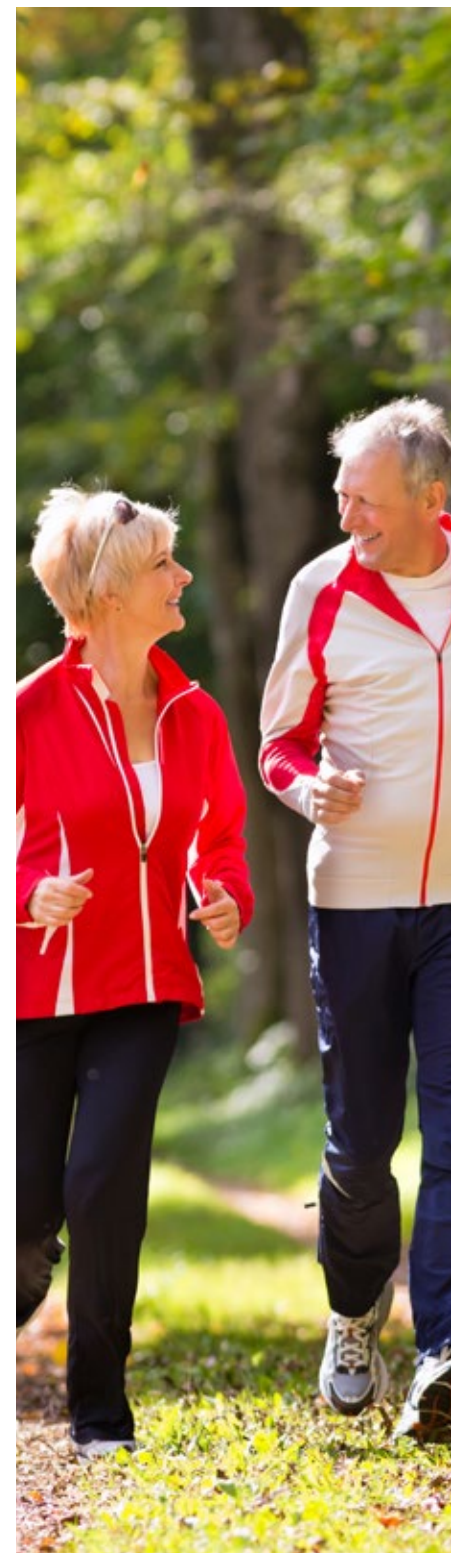
Quel est l'état des pratiques physiques en France et dans le monde ?

Au niveau mondial, on estime qu'une personne sur 4 ne fait pas assez d'activités physiques. Pour les adolescents (11-17 ans), ces chiffres montent à 80% et plus pour les adolescentes.

En France, 40% des personnes ne pratiquent pas une activité physique suffisante pour améliorer leur santé. Chez les enfants et les adolescents, seulement 11% des filles et 25% des garçons ont une activité physique suffisante.

Améliore-t-on sa santé en faisant de l'activité physique ?

Oui, la pratique régulière et raisonnée d'activités physiques permet de diminuer de façon très importante les risques des maladies évoqués précédemment : modérée (3 fois 20 minutes par semaine) ou intense (3 heures par semaine), cette pratique diminue de 30% la mortalité prématurée. L'importance des enjeux de santé publique concernant la pratique des activités physiques explique l'engagement actuel de notre fédération pour les activités physiques ayant pour objectif d'améliorer la santé de ses adhérents au travers d'ATOUTFORM'.



Le programme ATOUTFORM' permet d'enrichir et de donner une plus-value santé à une association, d'interpeller ses adhérents ou le grand public sur son état de forme, mais également de sensibiliser à l'intérêt d'une pratique d'activité physique régulière en association. Pour toutes informations complémentaires, le comité départemental dont dépend l'association doit être contacté. Plus d'informations : atoutform@fscf.asso.fr

Charles Agenet (médecin fédéral)

QUELS SONT LES GRANDS PRINCIPES DU SPORT SUR ORDONNANCE ? ET QUEL POURRAIT ÊTRE LE RÔLE DE LA FSCF ?

Le 27 mars 2015, les députés qui débattaient du projet de loi Santé ont adopté à la quasi-unanimité l'amendement numéro 917 proposé par Mme Valérie Fourneyron pour encourager les médecins à prescrire des Activités physiques adaptées (APA) aux personnes souffrant d'affections de longue durée. Une mesure qu'on appelle un peu schématiquement sport sur ordonnance.

Cet amendement donne un cadre législatif pérenne pour le développement de bonnes pratiques en matière de sport santé, qui existent déjà sur notre territoire.

La prescription du sport sur ordonnance, évoque le sport comme une thérapie qui appartient aux groupes des thérapies non médicamenteuses.

Le texte prévoit que les activités physiques adaptées sont dispensées par des organismes soumis aux dispositions du code du sport et labellisés par l'agence régionale de Santé (ARS) et par les services de l'État compétents, dans des conditions prévues par décret.

Cet amendement vise à offrir un cadre législatif à la prescription médicale d'une activité sportive pour des patients inscrits

Maxime Boussion (agent de développement territorial)

POURQUOI LANCER LE PROGRAMME ATOUTFORM' SUR LA LIGUE POITOU-CHARENTES ?

Les élus de la ligue Poitou-Charentes sont convaincus des bienfaits que peuvent avoir les activités physiques sur la santé publique. Le programme ATOUTFORM' est une opportunité pour mettre en œuvre cette idée. Il permet de s'inscrire dans une démarche de reconnaissance de la ligue et de ses associations affiliées et motivées comme acteur de la santé. Il est un outil clé en main pour passer de la réflexion au projet en lui-même.

dans un parcours de soins. Il prévoit le cadre dans lequel les différents acteurs pourront agir de façon coordonnée.

Public ciblé précis : pratique physique ou sportive à vocation thérapeutique dans le traitement de certaines affections de longue durée (ALD) qui sont identifiées.

APA prescrites par un médecin, sous contrôle médical régulier,

- soit des activités sportives spécifiques encadrées par des structures spécialisées,
- soit des activités plus classiques (natation, marche nordique...) mais menées dans le cadre d'un protocole déterminé, avec un suivi médical régulier.

Ces conditions seront également à préciser par la voie réglementaire et dans le cadre des conventions.

Qualification des intervenants :

- Educateurs présentant les qualifications exigées par le code du sport,
- Educateurs qualifiés à l'encadrement d'activités sportives à destination de personnes en cours de traitement, convalescentes ou présentant des fragilités physiques particulières (savoir-faire et une compétence reconnus). Il existe d'ores et déjà au sein des filières universitaires STAPS ou des filières préparant aux diplômes Jeunesse et Sports plusieurs modules de spécialisation en la matière.

L'École niortaise de Taekwondo s'est engagée très vite dans ce programme.

Après un temps de réflexion, de structuration du projet et de prospection, nous sommes prêts à lancer un créneau Form+ (activité taekwondo adapté) en partenariat avec le comité départemental des Deux-Sèvres de la Ligue contre le cancer qui nous soutient financièrement dans cette aventure et nous offre une porte d'entrée dans le monde médical.

L'enjeu est de confirmer et valoriser l'existant pour ensuite mettre en réseau et développer les thématiques du Programme ATOUTFORM' sur notre territoire.

Quel pourrait être le rôle de la FSCF ?

Le «sport sur ordonnance» s'inscrit dans le projet de développement fédéral de la FSCF.

Le programme santé ATOUTFORM', avec FORM' + s'adresse aux personnes ciblées par l'amendement.

L'investissement total de la fédération est nécessaire pour être une référence nationale dans le sport santé. La fédération doit communiquer auprès des instances nationales investies dans le Sport-Santé, déléguer cette communication aux ligues régionales et comités départementaux.

Les médecins prescripteurs doivent connaître le savoir-faire fédéral, et donc le programme ATOUTFORM'. Les ligues régionales et comités départementaux ont tout intérêt à accompagner nos associations pour obtenir une reconnaissance de l'agence régionale de Santé et de la DRJSCS dont ils dépendent.

Le sport sur ordonnance peut devenir une activité fédérale à part entière. La fédération doit remplir le même rôle qu'elle tient avec toutes les activités, qu'elles soient sportives ou culturelles.



Florian Isabey (service civique en Franche-Comté)

EN TANT QU'ÉDUCATEUR APA QUELLE PLACE OCCUPES-TU AU SEIN DE LA FSCF ?

Actuellement âgé de 24 ans, j'ai obtenu une licence Activités physiques adaptées à l'université des Sports de Besançon en 2013. Étant désormais considéré comme enseignant en APA, je suis en mesure

EXPÉRIENCES LOCALES

ESPÉRANCE ET VAILLANTES DE BRIGNAIS (69)

Engagée dans le programme ATOUTFORM' depuis maintenant 4 ans, l'Espérance et Vaillantes de Brignais a ouvert une section Form + qui propose la pratique d'activités physiques adaptées à un public fragilisé.

Le concept de cette section est de proposer une activité qui s'adapte à la condition physique de la personne qui la pratique. Ainsi, la section accueille un public porteur de pathologie chronique, de handicap, en rémission de cancer, ou récemment sorti des centres de réadaptation.

Au moyen de petit matériel de sport ludique et varié, l'objectif de ces cours est la reprise d'une activité encadrée dans un environnement chaleureux et convivial.

Suivant les attentes et besoins des pratiquants, des programmes personnalisés sont créés permettant l'entraînement des capacités d'endurance, musculaire, d'équilibre et de souplesse.

Au terme de l'année, les résultats sont visibles et ressentis par les pratiquants notamment en termes de qualité de vie (meilleure endurance, amélioration de l'équilibre, etc.) mais également de bien-être et d'estime de soi.

Le témoignage de Claudette, adhérente de la section depuis 4 ans : Cette activité est bien adaptée aux personnes qui ont des problèmes de santé et à ce que l'on peut faire. C'est un cours agréable car nous sommes tous au même niveau.

d'établir des programmes personnalisés d'activités physiques liés à des problématiques de prévention, de rééducation, et de réadaptation. En 2013, j'ai commencé un Master Sport, Loisir, Développement Territorial.

Le 10 janvier 2015 a débuté mon stage de 6 mois au sein de la ligue de Franche-Comté de la FSCF. Ma principale mission était l'évaluation et la mise en évidence des

HIRONDELLES DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69)

Le 28 mai au Palais des sports de Villefranche, l'association les Hirondelles a accueilli lors d'une conférence-débat les professionnels de santé locaux. Récemment engagée dans le programme ATOUTFORM' de la FSCF, l'association a souhaité ouvrir un créneau d'accueil de publics fragilisés dans le cadre de son activité gym form'détente (GFD).

Lucie TRICHARD, animatrice GFD aux Hirondelles a donc suivi toutes les formations ATOUTFORM' proposées dans la ligue du Lyonnais (activités physiques et personnes âgées en perte d'autonomie, activités physiques et femmes en rémission d'un cancer, activités physiques et surpoids / obésité). Avec le soutien de la ligue du lyonnais, l'association a décidé de diffuser cette nouvelle activité santé par le biais d'une conférence-débat. Elle a ainsi invité les mé-

marges d'initiative permettant l'intégration du programme ATOUTFORM' auprès de nos associations affiliées. Cette expérience formidable m'a permis d'allier mes deux précédents diplômes et mes compétences acquises en tant que professeur APA.

En septembre, j'ai débuté un service civique de 10 mois au sein de la ligue régionale, pour la promotion de la santé par la pratique sportive.

decins, kinésithérapeutes, ostéopathes, pharmaciens, infirmiers, et diététiciens locaux à ce temps d'échange. L'introduction a été faite par Marjolaine SEGUY (agent de développement de la ligue du Lyonnais) pour expliciter le contexte institutionnel du programme ATOUTFORM'.

Le Dr Sandra WINTER (médecin conseiller de la ligue) a ensuite pris la parole pour évoquer tous les bénéfices du sport sur la santé. Les vingt professionnels présents ont pu finalement assister à la présentation détaillée de l'activité santé mise en place aux Hirondelles, et débattre à ce sujet.

Les retours des professionnels de santé ont été unanimes sur l'importance de faire connaître de telles initiatives. Ils considèrent primordial d'établir un continuum entre leur action sur la phase aiguë de la pathologie, et celle des associations sportives pour pérenniser une pratique régulière des personnes concernées.



SÉMINAIRE DES FORMATEURS 2015

LA CITOYENNETÉ AU CŒUR DES RÉFLEXIONS

Laurence Penloup

Tous les deux ans, le séminaire des formateurs FSCF réunit plus d'une centaine de formateurs nationaux et régionaux, toutes activités sportives ou culturelles confondues.

L'édition 2015 s'est déroulée du 30 octobre au 1er novembre sur les hauteurs d'Annecy. Il a été conçu en partenariat avec le pôle ressources national Sport, Éducation, Mixité, Citoyenneté du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Entre table ronde et ateliers, la réflexion commune et les échanges de pratiques se sont articulés autour du thème : le formateur FSCF acteur de citoyenneté ?

Quels sont les enjeux d'un tel rendez-vous pour la fédération ? Qui sont les participants ? Qu'est-ce qui a motivé le thème 2015 sur le rôle du formateur et de l'animateur dans la transmission des valeurs de citoyenneté ?

LA FORMATION, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS FÉDÉRALES

La formation a toujours été une préoccupation majeure des politiques menées par la fédération. En effet, elle est non seulement un outil de développement de ses activités mais également un vecteur de préservation de ses valeurs et de ses principes d'actions éducatives.

Le séminaire des formateurs réunit les responsables de commissions nationales, les formateurs fédéraux et régionaux et les responsables régionaux de formations. Les formateurs licenciés FSCF y participant sont invités par leur commission nationale. Leur mission est de former les futurs animateurs à chaque étape du cursus fédéral (AF1, UFF, AF2) afin qu'ils obtiennent le brevet d'animateur fédéral. Ils peuvent également être formateurs de futurs animateurs fédéraux niveau 3 ou encore formateurs juges ou arbitres.

Ce rendez-vous bisannuel est un rassemblement qui entend valoriser les actions des formateurs bénévoles et soutenir l'engagement dont ils font preuve pour dynamiser leur activité. Il permet à chaque

commission nationale de faire un bilan et de travailler sur ses formations spécifiques (sportives, culturelles, BAFA...) : technicité, contenus, évolutions à envisager, etc. Il offre également l'opportunité aux participants de bénéficier d'une formation continue pour maintenir la qualité de leur travail auprès de leurs futurs animateurs, sur des aspects purement pédagogiques ou des connaissances plus transversales.

C'est aussi un moment dédié à enrichir les réflexions et les compétences par des ressources internes ou externes et à doter les formateurs d'outils nécessaires pour mettre en application le projet éducatif fédéral. Il vise également à faciliter la rencontre entre les différents acteurs de la formation fédérale : bénévoles licenciés FSCF, personnels salariés, membres de la direction technique nationale.

Par ailleurs, c'est l'occasion pour chacun de se retrouver et de réfléchir sur les bonnes pratiques de la formation. Ces échanges sont d'autant plus importants que les stagiaires

CE QU'ILS EN DISENT :

Grâce à ce séminaire, j'ai appris au-delà de mon activité... j'ai pu reprendre contact avec des formateurs que je vois peu dans l'année. J'ai apprécié le rappel du projet éducatif de la fédération et son lien avec la citoyenneté.

CE QU'ILS EN DISENT :

J'ai trouvé beaucoup d'intérêt dans la rencontre avec d'autres activités, l'enrichissement pendant l'atelier grâce à l'intervenant extérieur, l'échange avec d'autres formateurs FSCF.

sont des formateurs occasionnels dont ce n'est pas le métier.

UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT

Pour les formateurs, même ceux issus du milieu éducatif, il est toujours appréciable de renouveler ses pratiques mais tout particulièrement de les réinterroger au regard de l'évolution des méthodes pédagogiques, des stagiaires et, plus largement, de la société.

Il est donc important d'accompagner ces changements en leur permettant de bénéficier d'apports internes et externes, d'acquérir des outils et des connaissances sur les évolutions du domaine et de l'environnement dans lequel ils agissent au nom de la FSCF. Le séminaire est à ce titre un rendez-vous privilégié qui permet à chaque acteur de la formation de situer ou re-situer son action dans le contexte incontestablement lié de la fédération et de la société.

Ainsi, à l'issue de chaque séminaire, les participants formulent des besoins sur la répartition des temps de formation, d'échanges et d'informations ainsi que des temps de travail par activité, sans oublier des temps de convivialité qui sont tout aussi indispensables.

L'expression de leur besoin en formation continue traduit clairement leur volonté de renforcer leurs compétences pédagogiques tout en étant en capacité de renforcer leur posture pendant les face-à-face : la gestion du groupe, les méthodes pédagogiques, les problématiques liées à l'évaluation, la gestion du stress ou encore, depuis deux ans, une préoccupation au regard des réseaux sociaux.

Les thématiques sont donc choisies pour répondre à ces besoins à la fois institutionnels et personnels qui restent au cœur des préoccupations de chaque formateur FSCF : comment faire vivre le projet éducatif dans les stages ou les sessions de formation ? La qualité de cet accompagnement, de cette écoute des besoins et de la pertinence de la réponse que l'on peut y apporter doit avoir un impact sur le renouvellement du vivier de formateurs et, par conséquent, sur le développement de l'activité.

LA CITOYENNETÉ AU CŒUR DES DÉBATS

Cette année, dans la continuité et en cohérence avec le thème abordé lors du séminaire de 2013 *Vivre le projet éducatif via la formation*, la réflexion a porté sur le rôle du formateur en tant qu'acteur de citoyenneté en lien également avec les événements tragiques de janvier 2015.

Ce séminaire est ancré dans le plan fédéral *citoyens du sport*. La volonté ministérielle de conduire au changement des comportements et de promouvoir la citoyenneté la plus large possible croise celle de notre fédération. La formation des acteurs en est le premier levier d'action.

Comme tous les acteurs du face à face pédagogique, les formateurs et les animateurs de la FSCF sont régulièrement confrontés à des incivilités, au manque de civisme, au manque de respect, etc. Et cela quel que soit le territoire, le public. Ces comportements deviennent des faits ordinaires de société. Le rôle éducatif fondamental des formateurs et des animateurs fédéraux se doit d'être une réponse pour que le Respect et le Vivre Ensemble soit une réalité. De l'intention de citoyenneté à l'action citoyenne, ce séminaire a proposé des repères, des éléments de réponses et des outils afin d'aider les acteurs de la formation fédérale à donner toute sa dimension au projet éducatif de la FSCF et de contribuer à l'éducation à la citoyenneté.

La table ronde sur le thème : *la citoyenneté au cœur de la formation fédérale*, les éléments de cadrage et de repères qui ont été évoqués, la réflexion sur la posture éducative du formateur FSCF et son rôle d'acteur de citoyenneté ont permis de poser des bases communes.

Articulées notamment autour des évolutions de la commission nationale formation (CNF), de la formation de formateur, de l'UFF, etc., les séances plénières ont enfin permis d'échanger autour de l'une des valeurs fortes de la fédération, le Respect, et de prendre connaissance de l'actualité de la formation fédérale.

Ce vaste programme n'a pas manqué de satisfaire les participants tant par la richesse de ces temps forts que par la qualité des intervenants.



ET LA FORMATION DE FORMATEUR ? VIVENT LES EXPERIENCES DE FORMATEUR !

Guillaume Garreau et Marion Lacroix

La Fédération Sportive et Culturelle de France investit dans la formation des formateurs pour des formateurs de qualité. Objectif : la transmission de la compétence.

La Fédération Sportive et Culturelle de France a toujours eu une forte politique de formation. Afin de permettre à toutes les personnes désireuses de transmettre leurs savoirs et leurs compétences concernant une activité, elle a mis en place un cursus de formation de formateur. Il a pour objectif d'acquérir des connaissances pédagogiques pour l'encadrement des sessions de formation.

« Le formateur doit être vecteur d'apprentissage »

Pour Guillaume Garreau (Coordinateur pédagogique pour l'Institut de formation FORMA) : la FSCF a toujours privilégié la sollicitation des experts en interne, ayant une forte culture fédérale. Pour autant, être un expert d'une activité ne veut pas dire être un bon formateur. Il est important que le formateur soit « vecteur » d'apprentissage. Cette formation, qui se déroule en 4 jours apporte aux formateurs les outils nécessaires permettant de se positionner et d'intégrer leur action dans un cadre bien spéci-

fique à leur fonction. Il s'agit d'approfondir la posture du formateur, identifier les indicateurs et acquérir des compétences permettant de résoudre des situations conflictuelles : le but est d'accompagner le formateur dans la mise en place des formations ; être expert ne veut pas dire être formateur. La formation de formateur précise également les règles essentielles pour mener à bien les diverses actions entreprises dans la fonction.

ETAPE 1 : L'APPRENTISSAGE DES BASES DE LA POSTURE DU FORMATEUR

« La posture de formateur nécessite des compétences qui s'acquièrent »

La première étape, intitulée l'apprentissage des bases de la posture du formateur, prépare ce dernier à l'animation d'une session de formation. La posture de formateur nécessite des compétences qui s'acquièrent. L'étape 1 aborde les fonctions du formateur, les différentes conditions de

l'apprentissage, les objectifs et outils pédagogiques. Cette étape apprend également aux participants à communiquer face à un groupe.

ETAPE 2 : LA GESTION DES SITUATIONS DIFFICILES

La deuxième étape, intitulée la gestion des situations difficiles, aborde les techniques et postures du formateur face à un groupe difficile, la gestion de la motivation des apprenants et du formateur, la démarche d'évaluation et les outils du formateur.

La prochaine formation aura lieu en mars 2016.



Pour plus d'informations :
www.fscf.asso.fr/formations/formateur
Pour s'inscrire : formations@fscf.asso.fr

ACTUALITÉ DES RÉFORMES DU MONDE ASSOCIATIF

Arthur Boileau

Ces quelques lignes sont consacrées à deux réformes majeures qui vont impacter le quotidien des associations employeurs pour cette saison 2015/2016. D'une part, tout employeur aura l'obligation au 1er janvier 2016, de proposer une complémentaire santé à chaque salarié. D'autre part, depuis le 1er septembre 2015, chaque structure doit prendre contact avec les équipes d'Uniformation pour tout projet de formation qu'elle souhaite instaurer.

1 LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : OBLIGATOIRE AU 1ER JANVIER 2016

L'article 1er de la loi de sécurisation de l'emploi (n° 2013-504 du 14/06/2013) prévoit l'obligation, pour tous les employeurs du secteur privé, de proposer une complémentaire santé à tous leurs salariés au 1er janvier 2016.

Cette loi impose également aux partenaires sociaux des branches professionnelles ne disposant pas d'une couverture complémentaire santé d'ouvrir une négociation sur ce sujet.

Qu'est-ce que la complémentaire santé ?

L'Assurance maladie ne rembourse pas intégralement les dépenses de santé (frais médicaux, chirurgicaux et d'hospitalisation, etc.). La complémentaire santé d'entreprise, souvent désignée sous le terme de mutuelle, vise à compléter ces remboursements, en totalité ou en partie.

En quoi consiste la généralisation de la complémentaire santé ?

A compter du 1er janvier 2016, tout employeur devra obligatoirement souscrire un contrat comportant des garanties complémentaire santé au profit de l'ensemble de ses salariés, quelle que soit la forme de leur contrat de travail, la nature de leurs fonctions ou leur durée du travail dans la structure (CDD, CDI, CDI, contrat d'apprentissage, temps plein, temps partiel etc.).

La complémentaire santé d'entreprise est-elle déjà obligatoire ?

Dans la branche professionnelle du sport, il n'existait jusqu'à présent aucune obligation de cette nature. La souscription d'un

contrat collectif doit offrir une couverture dont les garanties correspondent à minima à celles définies par décret (n° 2014-1025 du 08/09/2014), ainsi qu'aux règles sur les contrats responsables et solidaires (décret n° 2014-1374 du 18/11/2014).

Comment est financée la complémentaire santé ?

Les garanties complémentaires sont légalement financées par une participation minimale de l'employeur de 50%. Le reste est à la charge du salarié.

En cas d'accord au niveau de la branche du sport, les employeurs seront-ils obligés d'adhérer à un organisme assureur en particulier ?

Il n'est plus possible pour une branche professionnelle d'imposer le choix d'un assureur, même dans le cadre d'un accord instaurant un régime collectif et obligatoire (décision du Conseil constitutionnel n° 2013-672 du 13/06/2013). En revanche, un accord de branche peut recommander des organismes assureurs, sans valeur contraignante pour les employeurs.



Conformément à l'accord des partenaires sociaux la FSCF propose un contrat de complémentaire santé pour toutes les structures affiliées. Plus d'informations : assurance@fscf.asso.fr

Informations issues du site : www.cosmos.fr

2 UNIFORMATION : UN NOUVEAU PARTENAIRE FORMATION

En mars 2015, les partenaires sociaux de la branche professionnelle du sport ont désigné à l'unanimité *Uniformation* pour accompagner les structures dans leurs projets de formation. Un arrêté publié le 21 juillet a étendu les accords à l'ensemble des structures sportives.

La situation antérieure est donc désormais révolue, *Uniformation* est le seul partenaire formation pour tous les projets de formation à venir, mais aussi pour le versement des contributions. Désormais, depuis le 1er septembre 2015, chaque structure doit prendre contact avec les équipes d'*Uniformation* pour tout projet de formation qu'elle souhaite mettre en place.

En revanche, les projets de formation en cours avec d'autres OPCA continuent d'être traités et remboursés par AGEFOS PME ou OPCALIA selon le choix opéré depuis le 1er janvier 2012.

Au 28 février 2016, toute structure relevant de la convention collective nationale du sport devra confier ses contributions relatives à la formation professionnelle à *Uniformation*, unique organisme habilité à les collecter.



Informations issues de la brochure Sport Uniformation

GAGNONS RIO UNE OPÉRATION SOLIDAIRE HANDISPORT

Caroline Paradis

Rio est bien connue pour ses plages de sable fin, sa folle ambiance, son Christ rédempteur, son carnaval, mais aussi et surtout actuellement pour les Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront en 2016. Immersion dans l'opération nationale de soutien à l'équipe de France handisport : GAGNONS RIO.

Au fil du temps, la place faite au handisport dans les grands événements sportifs dont les Jeux olympiques, s'est développée. Les Jeux paralympiques ont pris de l'ampleur notamment par l'augmentation des épreuves, des sports, des nations participantes, ce qui a amené de plus en plus d'athlètes handisports. Du 7 au 18 septembre 2016, 4350 athlètes en provenance de plus de 176 pays se donneront rendez-vous à Rio pour les premiers Jeux paralympiques en Amérique du Sud. Au cours de ces 11 jours, 528 épreuves avec remise de médaille seront disputées.

L'ÉQUIPE DE FRANCE HANDISPORT À RIO

La France défendra ses couleurs lors de cet événement mondial. Près de 200 athlètes et guides composeront l'équipe de France et plus d'une centaine de personnes constituera le staff d'encadrement (entraîneurs, médecins, kinés, etc.). 14 sports seront à l'honneur :

L'athlétisme, le basket fauteuil, le cyclisme, l'équitation, l'escrime, l'haltérophilie, le judo, la natation, le rugby fauteuil, le tennis fauteuil, le tennis de table, le tir à l'arc, le tir sportif et la voile.

L'objectif :

16^{èmes} au classement des nations à Londres en 2012, avec 45 médailles, les Bleus handisport ambitionnent de rejoindre le Top 10, associés aux représentants des fédérations d'aviron, du canoë-kayak, du triathlon et du sport adapté.

GAGNONS RIO EN QUELQUES MOTS

Le budget de la délégation tricolore est de 2 millions d'euros. Grâce à la subvention du ministère des Sports et l'apport des partenaires officiels de la fédération française handisport, 80% du financement sera assuré.

400 000 euros, c'est le montant des fonds que la FFH souhaite collecter pour la participation des Bleus à Rio. Pour cela, elle organise un grand jeu concours avec tirages au sort.

Une grande vente de tickets est organisée du 1^{er} novembre 2015 jusqu'au 31 octobre 2016, auprès des associations et réseaux partenaires (2 € l'unité ou 20 € par carnet de 10 tickets).

2 TIRAGES, 2 CHANCES DE GAGNER !

Le premier tirage Rio aura lieu le 24 mai 2016. Un séjour pour l'ouverture des Jeux paralympiques (2 personnes) est à gagner ! Le transport, l'hébergement, les billets pour la cérémonie d'ouverture sont offerts. Pour les participants ayant acheté et validé leur ticket avant le 3 mai 2016 à minuit, le ticket est valable également pour l'autre tirage.

Le second, le grand tirage, se déroulera le 24 novembre 2016. Plus de 200 lots sont à gagner dont une voiture, un scooter, un voyage aux Antilles (2 personnes) et de nombreux autres cadeaux : des séjours plein air ou sportifs, des téléviseurs 3D, des caméras GoPro, des iPhone et iPad, des appareils électroménagers, des entrées pour Disneyland Paris, le parc Astérix, le zoo de Beauval et le Futuroscope...

En 2012, plus de 400 entreprises, comités d'entreprise, mairies, organismes sociaux ont contribué aux succès de l'équipe de France aux Jeux paralympiques de Londres. Ils se sont associés aux 45 médailles, dont 8 en or, obtenues par la délégation tricolore. En 2016, à vous de jouer !

POURQUOI ET COMMENT CONTRIBUER ?

En participant à cette opération, les associations, les ligues régionales ou les comités

départementaux peuvent affirmer leur attachement à l'intégration des personnes handicapées. Ainsi, elles associent leur image aux valeurs du sport et aux succès de l'équipe de France en relayant l'opération et en valorisant leur participation. Elles peuvent premièrement offrir des tickets à leurs équipes ou adhérents en expliquant leur engagement aux côtés de l'équipe de France handisport. Elles peuvent également organiser une vente directe de tickets lors d'événements, en interne au club, etc.

La fédération française Handisport met à disposition un kit de communication permettant de relayer efficacement l'opération.

Pour participer, les structures peuvent contacter la fédération française Handisport à cette adresse : gagnonsrio@handisport.org

La quantité de carnets souhaitée sera envoyée par courrier sous trois semaines maximum. Tous les carnets ou tickets non vendus, seront repris par Gagnons Rio et ne seront pas facturés. Une application Gestion Suivi Tickets sera proposée avec les carnets.

Et pour suivre l'opération, enregistrer les tickets et consulter les résultats du tirage, rendez-vous sur le site : www.gagnonsrio.handisport.org

**ILS FONT ÇA
POUR NOUS.
ON FAIT ÇA
POUR EUX.**

**GAGNONS RIO EST
UNE OPÉRATION
NATIONALE
DE SOUTIEN
À L'ÉQUIPE
DE FRANCE
HANDISPORT.**

Handi Sport



La FSCF est impliquée aux côtés de la Fédération Française Handisport dans l'opération solidaire *Gagnons Rio*. Les associations (de plus de 60 adhérents) et l'ensemble des structures déconcentrées vont prochainement recevoir les éléments (billets, courrier explicatif) pour participer à cette tombola.

INTERVIEWS

Guy Halgand - Vice-président de la fédération française Handisport et Benoit Hetet, directeur de la communication :

Cette opération est devenue une véritable tradition au fil des éditions paralympiques. Elle existe depuis les Jeux de 1984. Notre objectif a toujours été de compléter le soutien conséquent du ministère des Sports, pour augmenter les moyens de promotion des équipes de France handisport et de la délégation française aux Jeux paralympiques. Cette opération mobilise depuis toujours le cœur d'handisport, tous nos clubs et adhérents, associés à nos réseaux amis bien sûr, mais également le grand public. Ensemble, nous apportons un souffle supplémentaire, indispensable pour la préparation sportive,

mais également pour valoriser les exploits de nos sportifs, et pas seulement l'été ! En effet, il est important de savoir que Gagnons Rio bénéficiera aussi à nos skieurs alpins et nordiques, comme ce fut le cas avec l'opération précédente en 2012 et le succès sportif, médiatique et populaire qui a suivi, lors des Jeux d'hiver de Sotchi en 2014. Nous sommes la seule fédération concernée à la fois par les Jeux d'été et d'hiver !

Si le ministère des Sports apporte l'essentiel du budget de la délégation tricolore, il est important de disposer de moyens supplémentaires pour étoffer l'encadrement et notamment sur la communication. Des Jeux paralympiques sans image, sans information, sans caisse de résonance jusqu'en France ne serviraient à rien ou pas grand-

chose en termes de développement ! Tout l'enjeu des Jeux est que les exploits de nos sportifs, leur exemplarité, soient partagés et servent à sensibiliser le grand public, à donner envie de franchir le cap de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Elles craignent souvent de s'essayer au sport ! Ce qui se passera à Rio, sous les feux des projecteurs, et grâce à toutes celles et ceux qui se seront mobilisés à travers cette opération, aura un impact essentiel pour inspirer de nouveaux pratiquants. Je pense surtout aux jeunes qu'il faut amener vers le sport, et ainsi vers plus d'autonomie et un plus grand épanouissement personnel. Alors, avec la Fédération Sportive et Culturelle de France, avec chacun de nos licenciés, mobilisons-nous !



LES JEUX SONT FAITS ET LE « PARIS » EST LANCÉ POUR LES JO DE 2024

Marion Lacroix

La capitale française est candidate pour les Jeux olympiques d'été en 2024. Le Comité international olympique (CIO) élira le gagnant en septembre 2017 lors d'un vote à Lima, au Pérou. La note d'opportunité française présente une organisation avec un budget de 6 milliards d'euros qui réemploie un maximum d'infrastructures. Le concept olympique et paralympique PARIS 2024 consistera à valoriser au maximum l'existant.

En annonçant officiellement la candidature, Anne Hidalgo, maire de Paris, affirme que celle-ci vise à mettre en évidence l'unité et la solidarité d'une ville cosmopolite qui a de nombreux atouts pour gagner. Madame le Maire s'est laissée convaincre par le président François Hollande de s'engager dans l'aventure olympique en obtenant au préalable un engagement de l'Etat pour le financement du dossier de candidature, dont le montant est évalué à 60 millions d'euros. Du côté des villes concurrentes, l'Europe sera bien représentée avec Hambourg, Rome et Budapest, mais c'est compter sans Los Angeles, grande rivale de la Ville Lumière.

LA FRANCE A-T-ELLE SES CHANCES ?

« La France devra porter une candidature éthique et transparente »

Thomas Bach, président du CIO, a déjà évoqué Paris comme une candidature très, très forte. Mais au-delà d'un appui du CIO, la capitale française possède de nombreux atouts. En plus de son fort patrimoine, Paris aura l'histoire de son côté. La France a accueilli les Jeux olympiques à deux reprises en 1900 et 1924. 2024 sonnera comme le centenaire des derniers JO parisiens.

Paris pourra compter sur des lieux emblématiques : nage en eau libre dans la Seine, triathlon à la tour Eiffel et cyclisme au Palais de Versailles sont certains des emplacements proposés. La plupart des infrastructures existantes seront utilisées pour cet événement, mais il faudra néan-

moins construire entre autres une piscine, un village olympique pour les athlètes, et un centre de médias.

La France a aussi beaucoup d'expérience dans la mise en scène de grands événements, et a montré sa capacité à bien organiser les compétitions sportives internationales majeures.

De plus, en 2024, la capitale française sera en pleine mutation avec l'initiative du Grand Paris. Un projet de construction massive prévue pour développer les principaux liens de transports entre le centre de Paris et sa proche banlieue, un concept mis sur la table depuis des années et qui va transformer Paris en une métropole comparable au Grand Londres.

DES JEUX POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ?

La France digère encore mal sa défaite face à Londres en 2012. Pour gagner en 2024 l'association Ambition olympique, avec à sa tête Bernard Lapasset, devra en interne unir les parties prenantes du sport français. Il sera primordial que la France mette en œuvre une réelle politique sportive à la hauteur d'un pays organisateur. Inopportunité, pas grand-chose ne sera résolu avant la mise en place d'une nouvelle gouvernance à la tête du sport français. Dans ce domaine, tout est à réinventer et l'Etat compte sur Le Conseil national du sport pour donner une nouvelle dynamique à l'organisation du sport en France.

Concernant l'externe, notre mouvement sportif reste faible à l'international ; un gros travail de lobbying devra se mettre en place pour l'élection de dirigeants français à la tête des grandes instances sportives européennes et mondiales.

Mais le projet olympique et paralympique dépasse largement le cadre du sport.

Les Jeux olympiques surpassent le cadre strict de la durée de l'événement sportif pour être appréhendés comme un projet responsable sur lequel il est possible de capitaliser pendant neuf ans entre le début de la candidature et la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques, et qui peut laisser un héritage à un pays pendant plusieurs décennies.*

La France devra porter une candidature éthique et transparente. Ces Jeux devront relever le défi du développement durable et mettre en avant une jeunesse qui ne demande qu'à se mobiliser et à s'enthousiasmer autour d'un grand projet qui lui offrirait des perspectives.

Après Lille 2004, Paris 2008 et 2012, et Annecy 2018, la France doit se poser les bonnes questions. Entre autres : quelles sont la vision et l'ambition pour la France d'accueillir le plus grand rassemblement sportif au monde ?



Rejoignez-nous
et faites partie de l'aventure !
#Paris2024

*Note d'opportunité PARIS 2024.

JE REVE LES JEUX

Avant de convaincre les membres du CIO, il faudra persuader et emporter l'adhésion des français. Dans ce cadre, le Comité national olympique et sportif français a lancé une campagne pour promouvoir la candidature avec le soutien de l'ensemble du mouvement sportif. L'objectif est de susciter l'engouement des français et d'initier un financement participatif, une première du genre.

Le site www.jerevedesjeux.com permet d'apporter sa contribution !

ET COUBERTIN DANS TOUT ÇA ?

Le mouvement olympique a été créé par Pierre de Coubertin. Ce grand homme français voulait faire revivre les Jeux d'été et construire un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le sport. Coubertin a voulu créer un événement ou les sportifs pourraient pratiquer leur discipline sans aucune discrimination. Il voulait répandre l'esprit olympique partout dans le monde - l'esprit de compréhension mutuelle, d'amitié, de solidarité et de fair-play. Plus d'informations dans le prochain numéro.



Réagissez sur les réseaux sociaux de la FSCF

RETROUVEZ-NOUS SUR
fscf.asso.fr [/laFSCF](https://www.facebook.com/laFSCF) [@LA_FSCF](https://www.instagram.com/LA_FSCF)

PARIS SE LANCE DONC DANS UNE COURSE D'OBSTACLES...

CALENDRIER

Janvier 2016 :

Remise des dossiers de demande de candidature avec lettres de garantie au CIO.

Avril-Mai 2016 :

Commission exécutive du CIO pour sélectionner les villes candidates.

Mai 2016 :

Envoi du dossier de ville candidate aux villes retenues.

Août 2016 :

Participation des villes candidates au programme des observateurs durant les Jeux olympiques de Rio 2016.

Janvier 2017 :

Remise des dossiers de candidature et des lettres de garantie au CIO.

Février-Mars 2017 :

Visite des villes candidates par la commission d'évaluation du CIO.

Juin 2017 :

Publication du rapport de la commission d'évaluation du CIO.

Été 2017 :

Présentation des villes candidates lors de la session du CIO, présentation du rapport de la commission d'évaluation par le président de cette commission et élection de la ville hôte des Jeux 2024.

L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE (19^{ÈME} ET 20^{ÈME} SIÈCLES)

Jean Vintzel

UN PEU D'HISTOIRE

Le sport moderne est né en Angleterre vers le milieu du 19^{ème} siècle. Issu de jeux traditionnels propres aux identités territoriales, le sport s'inscrit dans un contexte d'initiation au combat comme l'escrime, l'équitation, la gymnastique, disciplines particulièrement pratiquées dans le cadre des préparations militaires.

C'est ainsi qu'en France apparaissent dès 1873 les premières « unions » d'associations sportives, antécédentes des actuelles fédérations.

La guerre franco-prussienne de 1870 et la défaite de la France qui consacrent la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine ne sont pas étrangères à ces regroupements qui participeront de la création de la FGSPF. La patrie avait besoin d'hommes forts pour retourner au combat et regagner, les territoires perdus en 1871, ce qui sera chose faite en 1918.

Ces unions d'associations voient le jour avec la naissance du mouvement sportif français qui apparaît au sein d'une Europe où la profonde mutation des structures sociales révèle une demande inédite des pratiques physiques.

Au sein de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA), fondée en 1887 en tant que fédération sportive des courses à pied, la plupart des sports de l'époque se retrouvent et s'organisent sans aucune aide de l'État.

En cette fin du 19^{ème} siècle, le sport acquiert une dimension mondiale avec la création des fédérations internationales comme celle des sociétés d'aviron née en 1892.

Le mouvement associatif se développe avec la naissance de grands événements sportifs et le retour des premiers Jeux olympiques de l'ère moderne.

RENAISSANCE DES JEUX OLYMPIQUES

Après avoir lancé officiellement l'idée des Jeux en 1892 à la Sorbonne, le baron Pierre de Coubertin crée le Comité international olympique en 1894 et fait adopter en même temps la devise du dominicain Henri DIDON, prier du collège Albert le grand d'Arcueil : Citius, Altius, Fortius.

Les premières épreuves organisées en Grèce en 1896 consacrent la rénovation des Jeux olympiques modernes. Ceux-ci conduisent le sport à devenir, selon notre illustre aïeul, un ambassadeur de paix mais aussi, à travers la philosophie de l'olympisme, une source intarissable d'éducation au service de la réalisation et de l'épanouissement de la jeunesse.

LA NAISSANCE DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Dès 1891, l'USFSA est à l'origine du premier comité olympique français (COF). Puis, le 23 mai 1908, elle crée le comité national des sports (CNS) dans le but de représenter les fédérations sportives adhérentes auprès du pouvoir politique et de rétablir son autorité menacée par la création du comité français interfédéral fondé en 1907 à l'initiative de Charles SIMON, premier secrétaire général de la FGSPF devenue la FSCF en 1968.

En 1913 le COF se constitue de façon pérenne au sein même du CNS. Après la dissolution de l'USFSA en 1919 et sa disparition définitive en 1922, les rapports respectifs du CNS, reconnu d'utilité publique cette même année 1922, et du COF connaissent de nombreuses difficultés de fonctionnement, tant les prérogatives de ces deux instances sont souvent difficiles à identifier.

Dès 1952, les statuts des comités nationaux olympiques édictés par le comité international olympique (CIO) exigent la pré-



dominance des fédérations olympiques au sein de ces derniers, ce qui entraîne l'indépendance totale du COF vis-à-vis du CNS. L'importance du CNS s'en trouve fragilisée et en février 1972, à l'initiative de Marceau CRESPIN, directeur des sports au ministère, de Claude COLLARD, président du COF et de Robert PRINGARBE, secrétaire général du CNS (et de la FSCF), les deux organismes fusionnent pour donner naissance à l'actuel Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

L'ENTRE-DEUX GUERRES

Cette période marque le succès international croissant des Jeux olympiques à l'occasion de ceux d'Anvers en 1920, de Paris et de Chamonix (premiers jeux d'hiver) en 1924. Parallèlement, l'État intervient dans la construction des infrastructures nécessaires à la pratique sportive, cette initiative entraînant - déjà - des débats entre les partisans du sport d'élite et ceux du sport pour tous.

1921 sera aussi une année importante dans l'organisation sportive en France avec la fondation le 21 mars de cette année de la Fédération sportive féminine internationale (FSFI) par Alice MILLIAT qui pratique notamment l'aviron au sein de Femina sport qu'elle préside depuis 1915. L'engagement sans réserve d'Alice Milliat pour la promotion du sport féminin conduira à l'organisation de Jeux mondiaux fémi-

nins à partir de 1922 jusqu'en 1936, date à laquelle l'IAAF (Association internationale des fédérations d'athlétisme) intègre la FSFI dans ses structures et proclame leur fin.

LA PÉRIODE 1939 - 1945

Pendant la seconde guerre mondiale, le régime de Vichy utilise le sport comme moyen de formation de la jeunesse du fait des valeurs qu'il véhicule : discipline, virilité, morale. C'est Vichy qui organise la délégation aux fédérations, marquant pour la première fois la tutelle de l'État français sur le mouvement sportif. La Charte des sports du 20 décembre 1940 soumet la création des associations sportives à un agrément ministériel.

A la libération, l'ordonnance du 28 Août 1945 permet à l'État de déléguer ses pouvoirs aux fédérations sportives pour l'organisation et le contrôle des compétitions. Cette disposition est importante pour la compréhension des difficultés, voire des conflits qui vont apparaître ensuite entre les différents acteurs du monde sportif. En effet, le sport en France est toujours considéré comme un bien public qui relève donc de l'État.

1960 ET L'ÉCHEC DU SPORT FRANÇAIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE ROME.

Un célèbre dessin humoristique de presse de Jacques Faizant montrant le général de Gaulle dépité après la désillusion des résultats français dans la ville éternelle aura peut-être participé de la décision prise par le chef de l'État ? Un haut-commissariat à la jeunesse et aux sports était créé en même temps que le nouveau corps de cadres techniques placés auprès des fédérations pour développer le sport d'élite et faciliter la représentation du sport français dans les compétitions internationales.

Une nouvelle organisation était née, communément appelée la troisième voie, caractérisée par un modèle intermédiaire entre les systèmes sportifs d'Europe occidentale ou américains d'inspiration libérale et ceux de l'Europe centrale et de l'Est dans lesquels la présence de l'État est dominante, voire exclusive.

LES ANNÉES 1970-2000

Elles sont marquées par les évolutions de la société dont le sport est partie intégrante. La loi du 29 octobre 1975 dite Loi Mazeaud encadre davantage le mouvement sportif qui s'est organisé avec le nouveau Comité national olympique et sportif français (CNOSF) depuis la fusion en 1972 du COF et du CNS.

1980 marque la volonté du mouvement sportif français de préserver son autonomie, à défaut d'une improbable indépendance. Les Jeux olympiques de Moscou cette même année illustrent la capacité du CNOSF à résister au boycott imposé par le gouvernement de l'époque. Une délégation française participe à ces Jeux et reste ainsi fidèle à l'idéal olympique. Pendant toutes ces années de la fin du 20^{ème} siècle, l'emprise économique prend une place sans cesse plus importante. Cette évolution favorise le spectacle sportif et engendre une évolution significative des pratiques qui se diversifient et, pour certaines activités, s'individualisent.

La loi de 1984, dite Loi Avice, relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives, dispose que les fédérations sportives agréées (dont la FSCF) participent à l'exécution d'une mission de service public et sont chargées de développer et d'organiser la pratique des activités sportives, d'assurer la formation et le perfectionnement de leurs cadres bénévoles et de délivrer des titres fédéraux.

Le mouvement sportif devra alors composer en permanence avec l'État et ses environnements politique, économique, juridique

et médiatique en évolution constante, tout en restant fidèle à ses valeurs.

La préservation de l'unité du sport constamment affirmée par les instances de direction du CNOSF se fragilise toutefois dans sa relation entre les fédérations délégataires et les fédérations agréées.

Ces éléments de complémentarité entre toutes les fédérations qui faisaient la force du mouvement sportif français jusque dans les années 1960 vont laisser la place à des notions de concurrence entre les associations poursuivant pourtant ensemble la même préoccupation de servir, dans le respect de l'histoire, des concepts et des organisations de chacune d'entre elles, le plaisir et les bienfaits que l'activité sportive procure à ses pratiquants. Pendant ce siècle d'histoire du mouvement sportif français, la FSCF n'a eu de cesse de participer aux évolutions en proposant et en faisant accepter nombre d'initiatives inédites.

Plusieurs éminents anciens et actuels responsables de notre institution ont apporté un éclairage particulièrement intéressant et documenté sur l'évolution de la FSCF depuis sa création et son impact sur la société française bien au-delà des seuls aspects sportifs, culturels et d'éducation populaire (liste dans le prochain numéro).

i La plupart des renseignements contenus dans cet article ont été puisés dans le livre édité par le CNOSF en 2006, *La raison du plus sport*, à la rédaction duquel Jean Vintzel a participé.



HOMMAGE À CHARLES SIMON

Commission Histoire et Patrimoine FSCF

Né le 25 septembre 1882 à Paris, Charles Simon n’a pas attendu de rejoindre la FGSPF du bon docteur Michaux pour contribuer à l’expansion du football parisien. Entré très jeune au patronage de l’église Saint-Honoré d’Eylau où l’abbé Biron fait déjà de la balle au pied un élément fort de la vie paroissiale des jeunes du quartier, il y est vite devenu un fervent animateur, voire un des spécialistes de son temps.

LA FGSPF

Compte-tenu de ses motivations et bien que bon paroissien, on peut supposer que Charles Simon n’a pas adhéré tout de suite à cette fédération gymnique au sigle compliqué^[1] qui voit le jour en 1898 avec le docteur Michaux à sa tête alors qu’il n’a que 16 ans.

Son engagement un peu plus tard, alors qu’elle est devenue Fédération des sociétés catholiques de gymnastique (FSCG), n’est pas non plus dénué d’arrière-pensées : comme beaucoup de clubs parisiens, il a de bonnes raisons de ne pas être satisfait des services de l’Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) où il siège pourtant à la commission de football.

Avec lui, la FSCG s’enrichit vite d’une commission identique et, le 14 décembre 1903, elle marque sa volonté d’élargir son champ en troquant son sigle pour celui de Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF).

Le très actif Charles Simon ne tarde pas à y prendre du galon et en assure le secrétariat général dès 1905, en binôme avec Léon Lamoureux puis rapidement seul. Il a alors 23 ans. Engagé quatre ans plus tard à plein temps par la FGSPF, il y reçoit une rémunération de 3000 francs par an, devenant ainsi l’un des premiers dirigeants permanents appointés du monde sportif. Il a alors déjà largement infiltré la vie sportive parisienne.

LA DEFENSE DU FOOTBALL

Dès 1904, il organise un championnat de France de football des patronages remporté par l’Étoile des Deux Lacs qu’il préside et qui récidive en 1906, 1907, 1911, 1912, 1913. En relations étroites avec Pierre de Coubertin, il siège au sein de l’équipe dirigeante de l’USFSA où son intérêt particulier pour le football le conduit à réagir contre l’inertie de celle-ci en créant le Comité français interfédéral (CFI) en 1907.

Créé en principe pour fédérer tous les organismes inquiets ou mécontents de l’attitude hégémonique de l’USFSA, ce CFI accueille rapidement la Fédération cycliste amateur de France, la Fédération athlétique amateur, la Fédération cycliste et athlétique de Lyon et du sud-est, la Fédération athlétique du sud-ouest....

Dès la première année, le trophée de France, véritable championnat de football du CFI, est organisé à Mérignac. Pierre de Coubertin, qui entretient d’excellents rapports avec Simon, le dote d’un trophée comparable au bouclier de Brennus offert quelques années plus tôt au championnat de France de rugby à XV.

Opposant les champions de chacune des fédérations adhérentes, il est remporté par l’Étoile des Deux Lacs qui récidive en 1912.

En 1908, l’USFSA commet l’erreur politique de se retirer de la Fédération internationale de football association (FIFA) et Simon en profite pour y obtenir l’adhésion du CFI qui devient le seul organisme à y représenter la



Portrait de Charles Simon

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom SIMON

Prénoms Charles Maurice

Grade 2^e Lacs

Corps 105^e Régiment d'Infanterie 5^e

N^o 014750 au Corps. -- Cl. 1902

Matricule 2614 au Recrutement de la 2^e Lacs

Mort pour la France le 15 Juin 1915

à Compiègne

Genre de mort 8^e (1^{er} de balais)

Né le 25 Septembre 1882

à Paris XVI Département Seine

App^o municipal (p^o Paris et Lyon). } à l'État rue et N^o.

Jugement rendu le _____ par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 7 Mars 1916

N^o du registre d'état civil _____

300-700-1022. [3043A]

Fiche militaire de Charles Simon

France. Il fédère alors tous les défenseurs du football et reçoit en 1912 le renfort d’un autre chrétien social, Jules Rimet^[2].

Fondateur en 1910 d’une éphémère Ligue de football association (LFA), celui-ci rejoint immédiatement le CFI quand Simon décide de limiter son champ au seul football. L’année suivante, l’USFSA elle-même se voit donc contrainte de solliciter son adhésion auprès de son ennemi historique pour conserver les associations toujours attachées au foot qui ne l’ont pas encore quittée.

Le siège du CFI^[3] est alors celui de la FGSPF, 5 place Saint Thomas d’Aquin à Paris : c’est là que sont créées le 5 janvier 1917 la coupe de France de football et, deux ans plus tard, la Fédération française de football-association dont Charles Simon est bien le véritable précurseur.

LA DEFENSE DE L’EGLISE

Mais il ne se contente pas de cela : dans ses nouvelles fonctions, le militant chrétien qu’il est doit aussi gérer au mieux la crise provoquée par la séparation des Églises et de l’État, qui prend un tournant particulier dans le monde sportif avec le déplacement des patronages aux concours du Vatican.

Il les incite alors vivement à se mettre à l’abri derrière le statut de la loi de 1901^[4], soutenu en cela par un autre grand nom du football, le mytique abbé Deschamps, qui n’a pas attendu ses consignes pour y soumettre l’Association de la jeunesse auxerroise 20 jours après la promulgation de la loi de 1905.

Pour équilibrer la représentativité de la trop parisienne FGSPF, il crée également des Unions régionales, où il fédère des structures dont la date de création remonte parfois à celle la fédération elle-même, telle la Fédération des sociétés catholiques du Rhône et du sud-est. Grâce à son exploitation judicieuse de la conjoncture, la FGSPF, qui affiliait 13 clubs à la fin de l’année 1898, en comptabilise 1504 en 1914^[5].

Accaparé par son service hospitalier, Paul Michaux lui délègue aussi largement les relations internationales. Aussitôt nommé au secrétariat général de la FGSPF, il la représente à Rome du 5 au 8 octobre 1905 au congrès sportif organisé à l’initiative du Vatican auquel participent 900 gymnastes, dont des délégations étrangères que Pie X invite vivement à revenir.

En dépit de l’hostilité des pouvoirs publics français et celle de l’USFSA, Charles Simon veille à ce que ce vœu soit exaucé en incitant dès l’année suivante nos associations à répondre à l’appel de la jeune Fédération des associations sportives catholiques italiennes (FASCI).

Peut-être pour limiter les désagréments, il s’engage à organiser en 1909 le second rassemblement à Nancy qui a déjà accueilli remarquablement notre concours de 1907 aux limites des territoires occupés par l’Allemagne. Mais la coalition des anticléricaux fait échouer l’initiative et ce n’est qu’en 1911 que l’événement a bien lieu avec 10.000 gymnastes participants. Les huit nations présentes ou représentées y créent une Union internationale des œuvres catholique d’éducation physique (UIOCEP), ancêtre de la FICEP.

Mario di Carpegna, dignitaire laïc du Vatican, est élu président et Charles Simon secrétaire général-trésorier. Il lui revient dès lors de veiller à la bonne administration de l’institution dont les statuts sont adoptés à Rome les 14 et 15 décembre 1911 et, aux confins de l’année 1913, une première assemblée générale se tient dans la même ville. La qualité de son engagement est reconnue par le Vatican qui lui décerne la croix de Saint-Sylvestre.

HEROS DE GUERRE

Le 15 juin 1915 est une journée noire pour le sport français. Georges Hébert est grièvement blessé à Écurie lors des combats du Labyrinthe et Charles Simon, matricule

014750 au 205e régiment d’infanterie, y tombe au champ d’honneur. Le 18 juillet, la FGSPF regroupe en l’église Saint-Thomas-d’Aquin un parterre d’autorités civiles et religieuses alors que la fanfare de l’Union athlétique du Chantier sonne le service devant les drapeaux d’une quarantaine d’associations.

D’un commun accord avec le CFI, la FGSPF donne le nom de Charles Simon à la nouvelle coupe de France de football et le docteur Paul Michaux offre l’objet d’art qui y reste toujours associé. En 1923, la médaille militaire est remise à titre posthume à Charles Simon, apôtre du sport catholique et héros de la Grande Guerre, qui a bien mérité du football français.



Première coupe de France. L’orfèvre réalise un trophée de 3,150 kilos d’argent posé sur un socle marbré des Pyrénées de 15 kilos d’une valeur de 2 000 francs de l’époque. La Coupe portera le nom de Charles Simon pour honorer sa mémoire.

[1] Union des sociétés de gymnastique et d’instruction militaire des patronages et œuvres de jeunesse de France (USGIMPOJF).
[2] Rédacteur d’une revue progressiste, Rimet la fusionne en 1899 avec “Le Sillon” de Marc Sangnier.
[3] Qui a choisi comme emblème le coq gaulois, repris depuis par d’autres instances et redevenu récemment d’actualité.
[4] Le plus souvent sous un autre nom que celui du patronage : ainsi le patronage Saint-Joseph d’Auxerre devient dès le 29 décembre 1905 l’Association de la Jeunesse Auxerroise.
[5] Contre 1100 à l’USGF et 1700 l’USFSA.

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'utilité publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. La FSCF met un point d'honneur à la formation de bénévoles mais aussi de professionnels (Brevet Fédéraux, BAFA/ BAFD, BPJEPS, etc.).

Forte de ses 230 000 licenciés et 1 650 associations affiliées, la FSCF propose des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. Elle encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.



ABONNEZ-VOUS

1 AN
5 NUMÉROS

15€

LES JEUNES

Je m'abonne au magazine LES JEUNES pour 1 an (4 numéros par an + 1 numéro Hors série)
au tarif de 15 € et joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la FSCF

Nom :

Prénom :

Association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Paraît 5 fois par an / prix au numéro : 4 euros

Coupon à découper ou à photocopier et à renvoyer accompagné de votre règlement à
FSCF - 22 rue Oberkampf - 75011 Paris
Service Abonnement Les Jeunes

Fiche inscription à télécharger sur le site de la fédération : www.fscf.asso.fr

Fait à : Le :

Signature + Cachet

**Remise
Adhérent***

-10% pour les individuels
-5% pour les groupes

Alliez l'*utile*
à l'*agréable*
en imaginant

Vos vacances sportives !



**Marre de la grisaille, du traditionnel métro (voiture)
boulot dodo ? Pas le temps de prendre soin de vous
et de votre santé ?**

Randonnées, jogging, activités nautiques, nouveaux sports tendances...
Venez vivre des moments inoubliables en famille, entre amis ou en
groupe et découvrez nos plus belles régions de France, le tout **en formule
tout compris et à petit prix !**

Connectez-vous pour découvrir nos séjours en ligne
ou télécharger notre brochure complète !

www.capfrance-vacances.com

*Profitez de toutes les offres de
dernières minutes et des promotions
cumulables avec vos réductions
adhérents en vous connectant sur
www.capfrance-vacances.com ou en
contactant directement les villages !



Suivez-nous...



Les vacances pour tous,
toute l'année



COMPOSER...ÉTONNER

La fédération sport et culture

Révéler la passion qui vous anime.